

2021 – 2022



Rapport
annuel



Palais des congrès de **Montréal**

Table des matières

1	→ Mission et vision
1	→ Déclaration de la présidente-directrice générale
2	→ Lettres
3	→ Message de la présidente du conseil d'administration
4	→ Message de la présidente-directrice générale
6	→ Faits saillants 2021-2022
10	→ Revue de l'année
38	→ Suivi du plan stratégique 2019-2023
46	→ Utilisation des ressources
47	Ressources humaines
52	Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
54	Ressources informationnelles
56	→ Gouvernance
57	Conseil d'administration
72	Équipe de direction au 31 mars 2022
74	→ Développement durable
76	Les actions environnementales
77	Les actions sociales
78	Reddition de comptes
88	→ Autres exigences légales
96	→ États financiers
97	Rapport de la direction
98	Rapport de l'auditeur indépendant
101	États financiers
121	→ Index des tableaux et des graphiques

→ Mission

Solliciter et accueillir des congrès, des expositions, des conférences, des réunions et d'autres événements.

Institution publique à vocation commerciale, le Palais génère d'importantes retombées économiques et intellectuelles pour le Québec et contribue au rayonnement de Montréal à titre de destination de premier plan.

→ Vision

Connecté à son milieu, le Palais veut être un lieu d'échanges innovateur, créatif et incontournable qui génère des émotions et une expérience client exceptionnelle pour le bénéfice économique du Québec et le rayonnement international de Montréal.

Déclaration de la présidente-directrice générale

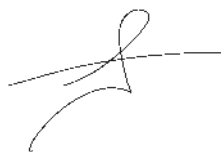
Les informations contenues dans le présent rapport annuel relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel 2021-2022 de la Société du Palais des congrès de Montréal présentent fidèlement :

- la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques de la Société;
- les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2022.

À Montréal, le 16 juin 2022



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale

Lettres

Lettre à la nouvelle présidence de la 43^e législature

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A3

À la nouvelle présidence de la 43^e législature,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2022.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.



Caroline Proulx
Ministre du Tourisme

Lettre à la ministre

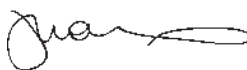
Madame Caroline Proulx
Ministre du Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est,
bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année financière du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Vous y trouverez les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période, de même que les états financiers dûment audités.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Josée Noiseux
Présidente du conseil d'administration

Message de la présidente du conseil d'administration

La première année de mon mandat en tant que présidente du conseil d'administration de la Société du Palais des congrès de Montréal se termine sur une note positive: les événements en personne sont enfin de retour! Je suis convaincue que l'équipe du Palais, qui déborde d'énergie et excelle à bâtir des événements sur mesure, répondra aux moindres besoins de ses clients.

Dès mon arrivée en poste, j'ai constaté la résilience extraordinaire de cette équipe de professionnels, toujours prête à s'adapter et à faire preuve de créativité face à une situation inédite. L'ardeur au travail, voilà ce qui distingue les passionnés qui œuvrent au sein de la Société. Rappelons que le Palais n'a jamais fermé ses portes pendant la pandémie, contrairement à d'autres centres de congrès dans le monde. Ce fut tout au contraire une période très productive qui a permis l'arrivée de nouveaux produits et services, fondements de notre réflexion qui nous mènera vers le Palais du futur.

Une telle agilité mérite d'être soulignée et applaudie. Je tiens à remercier les employés d'avoir partagé leurs idées, et la direction d'être demeurée attentive à toute initiative pouvant améliorer les processus au quotidien. La culture d'innovation s'installe visiblement au sein de la Société, et c'est une excellente chose.

Malgré la pandémie, nous observons un véritable engouement pour la reprise des rencontres en personne. Dans ce contexte, l'agrandissement du Palais représente un sujet majeur autour duquel la communauté d'affaires s'est mobilisée durant la dernière année. Cette ambition demeure une priorité pour le Palais afin de poursuivre son rôle de moteur économique et de s'assurer une position compétitive sur le marché international.

L'année 2021-2022 aura été marquée également par l'arrivée d'Emmanuelle Legault, nouvelle présidente-directrice générale du Palais et première femme à occuper ce poste.

Je tiens à souligner le travail du comité de sélection, composé de membres du conseil d'administration, qui a accompli sa tâche avec la rigueur et le sérieux que commandait une telle nomination. La vision stratégique de M^{me} Legault, sa connaissance de l'industrie du tourisme et son expertise acquise à l'échelle internationale pendant plus de deux décennies constituent des atouts considérables qui serviront à positionner avantageusement Montréal et le Québec. Je tiens enfin à remercier Luc Charbonneau, vice-président, développement des affaires et des alliances stratégiques, qui a assuré l'intérim pendant plusieurs mois.

Aux membres du conseil, je salue votre fort engagement dans le rôle qui vous incombe. Tout au long de l'année, vous avez soutenu et accompagné l'équipe en place dans ses décisions. Merci à Carol Fitzwilliam pour ses longues années de dévouement et de passion qui auront marqué le conseil. Par ailleurs, je souhaite la bienvenue à Lisa Swiderski, première vice-présidente à la Banque Nationale, dont le profil en matière d'innovation technologique et d'expérience client représentera un indéniable atout dans l'atteinte des objectifs du plan stratégique.

Ces derniers mois, la Société s'est rapprochée du milieu d'affaires et des secteurs clés d'activité de la métropole en scellant des alliances stratégiques d'importance. L'avenir est prometteur, le nombre d'ententes conclues pour les années à venir nous le confirme. Le Palais peut et doit jouer un rôle de moteur dans la relance de la métropole.



Josée Noiseux

Présidente du conseil
d'administration

Société du Palais des congrès
de Montréal

Message de la présidente-directrice générale

Dès mon arrivée au Palais des congrès en août 2021, j'ai été absolument fascinée par la motivation et par la mobilisation des employés qui, après de longs mois difficiles, affichaient la même fierté dans la livraison de nos événements – à la grande satisfaction de nos clients.

Sous le signe de la relance, les résultats publiés dans le présent rapport sont le fruit du travail exceptionnel réalisé par l'équipe du Palais, que je tiens à féliciter chaleureusement. Bien que la situation n'ait pas permis d'atteindre les retombées économiques habituelles, nous nous sommes assurés de tisser des liens solides avec notre écosystème et notre communauté locale.

La qualité de notre équipe est une valeur ajoutée indéniable pour le présent et pour l'avenir du Palais. C'est pourquoi nous avons créé deux nouveaux postes dans des secteurs névralgiques de notre organisation: le poste de directrice, talent et culture et celui de chargée en gestion de développement durable. À ce chapitre, je suis fière de souligner le travail qui s'est concrétisé cette année par l'élaboration d'un nouveau *Plan d'action en développement durable* aux objectifs ambitieux. Le Palais a par ailleurs obtenu plusieurs certifications qui illustrent un véritable engagement à intégrer le développement durable dans toutes les facettes de nos activités.

En effet, malgré une deuxième année de pandémie, nous sommes restés à l'écoute de notre clientèle et avons accompagné les organisateurs d'événements dans tous leurs projets. Nous nous sommes rapprochés des forces vives de la métropole et de ses secteurs clés, caractérisés par un dynamisme qui rayonne à l'international. Et nous avons constaté le besoin criant de tous et toutes de se retrouver en personne.

Alors que le secteur événementiel émerge de deux années de bouleversements, le Palais se positionne comme chef de file des tendances et des solutions au sein de son industrie. Le Lab événementiel du Palais a accueilli six nouvelles entreprises en 2021–2022, ce qui porte à douze le nombre de collaborateurs au service des organisateurs d'événements. De plus, l'entreprise québécoise TKNL devient, à la suite d'un appel d'offres rigoureux, notre fournisseur officiel en audiovisuel et en interprétation simultanée. Aligné à la vision d'avenir du Palais, TKNL promet d'insuffler une nouvelle énergie à notre offre.

Nous réunissons ainsi une équipe de partenaires résolument tournés vers le futur, et capables de concevoir et de produire des événements hybrides qui tirent parti des dernières innovations du marché.



**Pertinent, présent,
mais aussi précurseur:**
plus que jamais, le Palais demeure
un incontournable pour soutenir
ses partenaires et ses clients

En s'associant à des experts de haut calibre, le Palais concrétise sa vision et devient un pôle de créativité reconnu dans son industrie.

Précurseur, le Palais l'a aussi été en devenant le premier centre des congrès au Québec à recevoir la certification sanitaire internationale GBAC Star, décernée par le Global Biorisk Advisory Council. Cette distinction témoigne de notre engagement indéfectible à fournir un environnement sécuritaire à nos clients, à nos partenaires et à nos visiteurs.

C'est effectivement en toute sécurité et en toute confiance que nous avons accueilli les visiteurs dans nos salles dès que les consignes sanitaires l'ont permis. En 2021-2022, 242 événements tenus au Palais ont attiré 862 900 participants, généré plus de 16 millions de dollars de retombées économiques et 5 321 nuitées chez les hôteliers montréalais.

Sur le plan des ventes, nous avons connu une année extraordinaire, confirmant la venue de mégacongrès tels que AIDS 2022, la 24^e Conférence internationale sur le sida en juillet 2022. Parmi les 396 événements confirmés pour les années à venir, nous comptons 16 congrès internationaux, soit une augmentation de 60 % par rapport à la période prépandémique de 2019.

Nous nous préparons à vivre en 2023 la meilleure année dans l'histoire du Palais en matière de retombées économiques, un beau cadeau pour la Société qui fêtera son 40^e anniversaire en grand.

C'est en toute confiance que je regarde vers l'avenir du tourisme d'affaires et *a fortiori* vers celui du Palais.



A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal line extending to the right.

Emmanuelle Legault

Présidente-directrice
générale

Société du Palais des
congrès de Montréal



Faits saillants 2021-2022



→ Salon du livre de Montréal

	2022	2021
Activités		
Événements tenus	242	133
Ententes conclues	396	216
Participants et visiteurs	862 900	39 490
Nuitées	5 321	83
Retombées économiques ¹	16 030 486 \$	0 \$
Résultats des activités		
Revenus autonomes	10 854 380 \$	6 316 288 \$
Frais d'événements et d'exploitation	29 615 429 \$	25 681 468 \$
Taxes municipales et scolaires	9 989 435 \$	10 368 899 \$
Frais financiers	5 523 141 \$	6 335 343 \$
Excédent de l'exercice	948 406 \$	4 684 808 \$
Situation financière		
Actifs financiers	172 381 913 \$	198 740 668 \$
Actifs non financiers (excluant immobilisations corporelles)	3 735 670 \$	1 151 492 \$
Immobilisations corporelles	181 159 016 \$	172 083 598 \$
Dette	157 657 312 \$	174 690 465 \$
Remboursement de la dette	17 179 257 \$	16 487 090 \$
Excédent cumulé	71 059 074 \$	70 110 668 \$
Subvention du gouvernement		
Dépenses nettes d'exploitation	0 \$	125 790 \$
Fonctionnement	30 014 398 \$	34 339 900 \$
Immobilisations corporelles	7 846 200 \$	9 716 223 \$
Terrains	7 584 542 \$	8 988 093 \$
Maintien des actifs	0 \$	0 \$
Autres subventions	0 \$	0 \$
Subvention totale	45 445 140 \$	53 170 006 \$
Revenus autonomes par catégorie		
Congrès	651 175 \$	27 414 \$
Conférences, réunions et galas (CRG)	4 285 421 \$	1 181 175 \$
Expositions	2 463 499 \$	55 528 \$
Stationnement	863 876 \$	264 051 \$
Autres	2 438 270 \$	4 541 106 \$
Intérêts	152 139 \$	247 014 \$
Revenus autonomes totaux	10 854 380 \$	6 316 288 \$

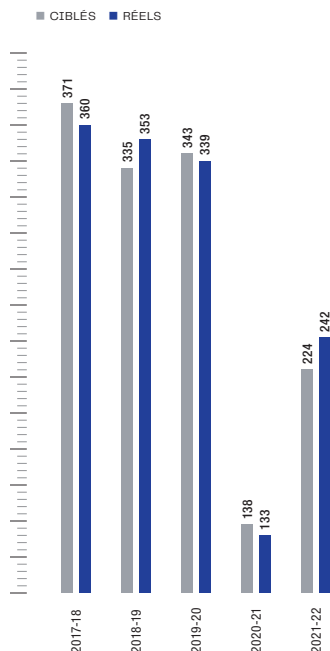
1 → Estimation des recettes émanant des touristes d'affaires venus du Québec et de l'extérieur de la province.

Événements tenus au cours de l'année financière 2021-2022

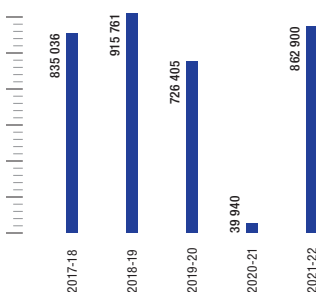
Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques ²
Congrès internationaux	1	25	70	66 725 \$
Congrès américains	0	0	0	0 \$
Congrès canadiens	0	0	0	0 \$
Congrès québécois	2	10 000	5 251	10 641 243 \$
Expositions commerciales	6	6 958	—	1 774 248 \$
Expositions publiques	12	218 829	—	3 548 270 \$
Réunions diverses	66	10 394	—	—
Événements spéciaux	154	616 394	—	—
Réceptions	1	300	—	—
Total	242	862 900	5 321	16 030 486 \$

2 → La méthodologie de calcul des retombées économiques a été modifiée pour satisfaire aux exigences du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et permettre une meilleure comparabilité entre les centres de congrès relevant du ministère du Tourisme.

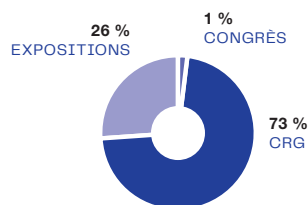
TOTAL DES ÉVÉNEMENTS DE 2017-2018 À 2021-2022



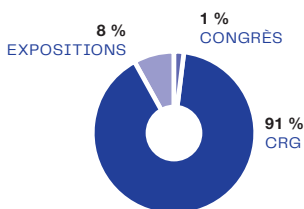
TOTAL DU NOMBRE DE PARTICIPANTS DE 2017-2018 À 2021-2022



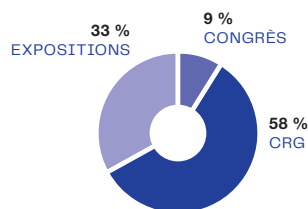
RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS PAR MARCHÉ EN 2021-2022



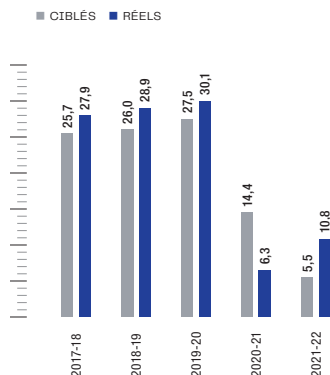
RÉPARTITION DES ÉVÉNEMENTS PAR MARCHÉ EN 2021-2022



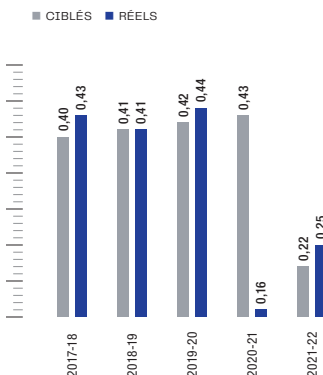
RÉPARTITION DES REVENUS ÉVÉNEMENTIELS PAR MARCHÉ EN 2021-2022



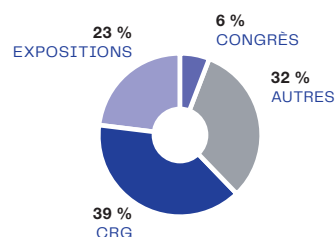
**TOTAL DES REVENUS
AUTONOMES (EN M\$)
DE 2017-2018 À 2021-2022**



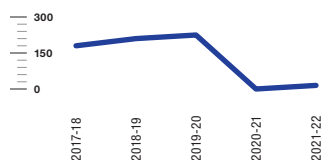
**TOTAL DES REVENUS
AUTONOMES AU PI²
DE 2017-2018 À 2021-2022**



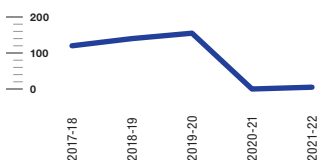
**RÉPARTITION DES REVENUS
AUTONOMES PAR MARCHÉ
EN 2021-2022**



**RETOMBÉES
ÉCONOMIQUES (EN M\$)
DE 2017-2018 À 2021-2022**



**NOMBRE TOTAL DE NUITÉES
(EN MILLIERS)
DE 2017-2018 À 2021-2022**



Ententes conclues au cours de l'année financière 2021-2022

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	16	54 050	151 340	179 998 515 \$
Congrès américains	6	12 050	27 113	37 050 661 \$
Congrès canadiens	1	8 000	2 880	2 370 352 \$
Congrès québécois	6	26 200	13 756	19 478 451 \$
Expositions commerciales	25	82 800		20 285 124 \$
Expositions publiques	31	946 814		14 753 846 \$
Réunions diverses	139	53 369	5 040	
Événements spéciaux	158	179 304		
Réceptions	14	10 470		
Total	396	1 373 057	200 129	273 936 949 \$



Revue de l'année

→ *Le pouvoir secret des animaux
en briques Lego® créé par Sean Kenney,
exposition grand public*









→ Les événements en personne de retour en 2021-2022

Cet exercice a vu la reprise de nos activités s'effectuer en deux temps.

À l'automne 2021, l'effervescence régnait au Palais qui se préparait à accueillir des événements d'envergure en personne dans le plus strict respect des consignes sanitaires. Le bourdonnement des foules redonnait vie à ses espaces. Après plus de 18 mois de pause, la réouverture du Palais à des événements majeurs relevait de l'exploit.

Ce retour à une certaine normalité s'est révélé de courte durée. Pendant la période des fêtes de fin d'année, le variant Omicron s'est propagé à grande vitesse et la tenue d'événements a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Il aura fallu attendre le mois de mars 2022 pour rouvrir les portes du Palais aux visiteurs qui attendaient avec impatience le retour des événements grand public.

Retour sur une année hors du commun.

1 → Le Salon national de l'habitation

2 → Le Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec

3 → Les Journées dentaires internationales du Québec



Congrès et expositions d'envergure

- **Expo Cannabis de Montréal**
Exposition commerciale
Septembre 2021
100 exposants
- **Journées dentaires internationales du Québec**
Congrès international
Octobre 2021
6 000 délégués
- **Salon du livre de Montréal**
Première édition au Palais en personne
Exposition grand public
Novembre 2021
45 000 visiteurs
- **Salon des métiers d'art du Québec**
Première édition au Palais
Exposition grand public
Décembre 2021
100 000 visiteurs sur 10 jours
- ***Le pouvoir secret des animaux en briques Lego®* créé par Sean Kenney**
Exposition grand public
Décembre 2021
16 788 visiteurs
- **Salon national de l'habitation**
Exposition grand public
Mars 2022
33 212 visiteurs

Le Palais au cœur des grands moments de la communauté montréalaise

- **Funérailles officielles du pompier Pierre Lacroix**
Octobre 2021
- **Assermentation des élus de Montréal**
Novembre 2021
- **Campagne de vaccination des adultes et des enfants**
Jusqu'en février 2022

Les événements dans les salles immersives d'OASIS immersion

- **EMOVI**
Juillet 2021
- **Aéromart Montréal**
Octobre 2021
- **MT Lab**
Novembre 2021
- **HEC Fashion Show**
Mars 2022



Le taux de satisfaction de la clientèle se maintient

L'équipe du Palais a fait preuve de beaucoup de souplesse et d'empathie, au point de devenir l'extension des équipes de ses clients aux prises avec des défis financiers et la pénurie de main-d'œuvre.

Des **témoignages** soulignent cette proactivité et ce désir de trouver des solutions sur mesure :

« Votre travail acharné, votre ouverture d'esprit et votre accueil chaleureux ont été des facteurs majeurs dans le succès énorme de cette édition. Notre appréciation comme promoteurs reflète également le sentiment de nos visiteurs, et celui de nos fournisseurs, partenaires et exposants, qui sont tellement ravis d'avoir cru en nous durant les derniers mois. »

Jean Saad
Directeur général – Secteur habitation, Montréal
Expo Media inc.
Salon national de l'habitation

« Cette complicité [...] a donné lieu à des échanges authentiques et a permis de combler le fossé entre les attentes et les enjeux respectifs grâce à un profond respect mutuel. C'est tout à votre honneur, l'équipe du Palais, c'est ce qu'on appelle être prêt! »

Mario Auger
Directeur des Journées dentaires internationales
du Québec

« En cette fin d'année encore une fois bien particulière, le Salon du livre de Montréal tient à souligner l'apport inestimable de ses partenaires dans la réalisation de cette édition unique que fut le SLM 2021. Au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe du Salon, un immense merci! Quelle chance que nous ayons pu nous retrouver au bon moment et en toute sécurité. »

Olivier Gougeon
Directeur général
Salon du livre de Montréal

« Grâce à une collaboration étroite ainsi qu'une communication claire avec vos équipes et un travail sans relâche, nous sommes fiers d'avoir pu réaliser un événement de cette envergure dans le prestigieux Palais des congrès de Montréal. »

Stéphane Guertin
Président
Tandem Communication
VERT DEMAIN – la grande rencontre sur la transition verte, les changements climatiques et leurs impacts sur l'emploi et la formation

« Mon conjoint et moi nous sommes présentés aujourd'hui à la clinique de vaccination. Mon conjoint est en fauteuil roulant. Nous voulons souligner la bienveillance de votre personnel à l'accueil. Nous avons été accompagnés du stationnement jusqu'à la clinique de vaccination. Pour mon conjoint, cet accompagnement a fait toute la différence. Un gros merci à vous pour cet accueil exceptionnel. »

Sylvie Ladouceur
Enseignante





- 1 → Événement de Montréal International dans les studios OASIS Immersion
- 2 → Tournage de l'événement virtuel Entertain-AI, premier événement soutenu par le POLE – Programme d'optimisation des locations événementielles du Palais
- 3 → Hub Montréal 2021 – Le marché international de la créativité numérique

→ Un pôle de créativité reconnu dans l'écosystème de l'innovation



Le Palais s'est avéré visionnaire à plus d'un titre au cours de la dernière année. Avec l'ambition d'offrir à nos clients les meilleurs produits et services du moment, nous sommes allés chercher l'innovation là où elle se trouvait.



Le Palais récompensé pour son engagement

Le 3 décembre 2021, à l'occasion du Gala de la communauté startup, la Société s'est vu décerner un prix dans la catégorie « Collaboration entreprise/startups », aux côtés de ses partenaires MT Lab, Coopérathon et Centech, ainsi que des entreprises RE-AK Technologies et Brite4.

Ce prix représente une marque de reconnaissance forte de la part de toute la communauté, qui soulignait ainsi l'engagement du Palais envers la relève entrepreneuriale en innovation.

Une récompense pleine de promesses pour l'avenir du **Lab événementiel du Palais** qui a accueilli six nouvelles entreprises en 2021-2022. Celles-ci se joignent aux membres déjà présents pour atteindre un total de douze partenaires stratégiques qui proposent des solutions créatives dans le cadre de congrès et d'événements.

Lancé en 2019, le Lab événementiel du Palais regroupe des entreprises de secteurs variés, qui offrent aux organisateurs la possibilité d'ajouter des services clés en main et sur mesure à leur événement.



Les C





- 1 → Les Cabinets
- 2 → Organik Santé Optimale
- 3 → Made With Love
- 4 → Stimulation Déjà Vu

→ Des solutions créatives et abordables offertes par le Lab événementiel du Palais

- **Les Cabinets**
Optimisation des salles de bain
- **Made With Love**
Cocktails et ateliers
- **MASSIVart**
Scénographie et installations artistiques
- **Organik Santé Optimale**
Animation santé
- **Stay22**
Localisateur d'hébergement
- **Stimulation Déjà Vu**
Expériences sensorielles

Nouvelles entreprises en 2021-2022:

- **Atypic Labs**
Design d'événements hybrides
- **Braindate (e180)**
Réseautage et partage de connaissances
- **Gallea**
Galeriste et art local
- **Piccles**
Communication ludique pour événements hybrides
- **RE-AK Technologies**
Intelligence artificielle et biométrie
- **Snöball**
Visibilité sur les réseaux sociaux



TKNL Créateurs d'expériences, nouveau fournisseur officiel en audiovisuel et en interprétation simultanée

Avec plus de 14 000 événements, 750 installations permanentes et des dizaines d'expériences immersives à son actif, l'entreprise québécoise TKNL Créateurs d'expériences est reconnu partout dans le monde. Sélectionné à la suite d'un processus d'appel d'offres rigoureux, TKNL s'est mis au service des clients du Palais dès le mois de janvier 2022.

De concert avec l'équipe du Palais, TKNL développera une vaste gamme de nouveaux services alliant un esprit créatif à une expertise de pointe en matière d'événements hybrides et virtuels. Adaptés aux nouveaux besoins des clientèles locales, nationales et internationales, ces services offriront un lien unique avec l'écosystème créatif québécois. Le contrat de TKNL à titre de fournisseur officiel en audiovisuel et en interprétation simultanée s'étalera sur cinq ans.

Merci à l'entreprise Encore pour ses loyaux services de qualité, livrés avec succès pendant de nombreuses années.



Nouveau partenariat avec Showcare, spécialiste en technologie et services d'événements

À l'heure où la technologie hybride est devenue un élément essentiel de l'industrie, le partenariat entre le Palais et Showcare apporte à nos clients le soutien d'experts chevronnés en événements et un environnement numérique adapté à leurs besoins particuliers.

Il représente un potentiel de création incomparable pour des organisations désireuses de créer des expériences hybrides pour leurs membres et leur communauté.

Portés par la technologie et l'expertise conjointe du Palais et de Showcare, les clients apprendront à créer de nouvelles sources de revenus, à maximiser et à étendre l'engagement de leur communauté, mais aussi à poursuivre une trajectoire de croissance à long terme.

→ Favoriser la culture de l'innovation

L'excellence opérationnelle, l'amélioration continue et l'efficacité dans toute action entreprise pavent la voie vers les nouvelles idées. Par conséquent, le Palais a choisi d'adopter l'approche Lean 6 Sigma (LSS), une méthodologie de gestion de la qualité qui s'appuie sur l'amélioration des performances en éliminant systématiquement les déchets, les temps morts et les gaspillages tout en améliorant la qualité et la standardisation. Plus qu'une simple méthodologie, cette approche mène vers une culture organisationnelle et un état d'esprit commun qui favorisent la créativité. Une grande partie des employés réguliers, accompagnés de quelques employés à l'événement, ont pu participer à des formations LSS de niveau ceinture blanche.

Par ailleurs, la Société tient à souligner l'effort et la détermination de tous les employés de la deuxième cohorte de niveau ceinture verte qui ont relevé le défi avec brio!



L'offre renouvelée de l'univers d'OASIS immersion

Depuis leur ouverture en 2021, en pleine pandémie, les nouveaux espaces OASIS immersion ont profité à plusieurs clients grâce à des forfaits personnalisés ou clés en main.

Cet espace permanent et immersif a poursuivi ses activités cette année avec de nouvelles expositions artistiques. L'augmentation de son achalandage témoigne de la qualité de son offre, continuellement renouvelée. Il constitue un véritable atout pour le Palais qui devient grâce à lui une attraction en plus d'un site de congrès.

Son succès grandissant annonce de belles occasions d'affaires et de nouvelles collaborations au cours des prochaines années.





- 1 → Hub Montréal 2021 – Le marché international de la créativité numérique
- 2 → Exposition immersive *RECHARGER/Unwind*
- 3 → Événement Aéromart Montréal

Grand succès pour le webinaire *L'impact social au cœur des événements*

Le webinaire gratuit organisé le 4 février 2022 par le Palais et Formations Infopresse a enregistré plus de 830 inscriptions, un record selon notre partenaire. Cet engouement confirme que le sujet répond à la préoccupation actuelle d'assurer l'impact social des événements, qui est bel et bien devenu un incontournable de l'industrie des réunions et congrès. Il apparaît en effet comme un avantage concurrentiel et permet de cerner la véritable plus-value des événements, au-delà de leurs retombées purement économiques et financières.

Chef de file en la matière, le Palais a partagé ses pratiques durables en invitant trois de ses partenaires stratégiques à exprimer leur vision de l'impact social dans le domaine événementiel. Geneviève Leclerc, présidente-directrice générale de Meet4Impact, Patrice Marier, cofondateur de l'entreprise Les Cabinets, et Jean-Philippe Vermette, directeur intervention et politiques publiques du Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB), ont démontré comment optimiser l'impact positif d'un événement sur l'identité et l'écosystème d'une ville, en fournissant des outils concrets pour l'organisation d'événements porteurs de sens. Le webinaire se visionne en tout temps sur le site web du Palais.



1 → Tournage du webinaire *L'impact social au cœur des événements*, avec la participation d'Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais des congrès

2 → Simon Devost-Dulude, chef exécutif de Capital Traiteur, traiteur exclusif du Palais, et Robert Gendreau, sous-chef exécutif



De nouveaux menus adaptés à la réalité pandémique

« Ce temps passé sans vous, nous l'avons utilisé pour imaginer et revoir un menu tout particulièrement adapté à cette nouvelle réalité. » C'est ainsi que Simon Devost-Dulude, chef exécutif de Capital Traiteur, traiteur exclusif du Palais, renoue avec sa clientèle en présentant fièrement une nouvelle sélection de menus spécialement concoctés pour le retour des événements en personne au Palais. Des boîtes à lunch aux repas servis à l'assiette ou aux buffets avec assistance, les services alimentaires ont été repensés en fonction du strict protocole sanitaire.

Par ailleurs, Capital Traiteur participe à un éventail de programmes de certification qui encouragent et encadrent des pratiques alimentaires conçues pour favoriser le développement durable.

→ Collaboration entre Capital Traiteur et le Lab événementiel

Le bien-être des participants s'inscrit au cœur de la programmation de la nouvelle génération d'événements. Les équipes d'experts en mieux-être d'Organik Santé Optimale et en mixologie de Made With Love ont travaillé de concert avec le chef exécutif de Capital Traiteur pour proposer des pauses détente gourmandes et des moments vitaminés.

→ Programmes de certification favorisant le développement durable



Aliments du Québec

Manger local, un choix gagnant



Fourchette Bleue

Pour une saine gestion des produits marins du Saint-Laurent



Ocean Wise Seafood

Programme de protection des océans pour des choix de consommation durables



Le POLE, un programme pour soutenir des événements récurrents à retombées économiques

Le Palais regorge de possibilités pour les acteurs du monde événementiel. C'est pourquoi l'équipe a mis en place son *Programme d'optimisation des locations événementielles* (POLE) afin d'appuyer les organisateurs d'événements à fortes retombées économiques pour Montréal et pour le Québec. Ce programme, élaboré durant l'année 2021-2022, prendra effet dès le printemps 2022.

En investissant dans la création de nouveaux événements québécois associés aux divers secteurs économiques du Grand Montréal, le Palais se dote ainsi d'un levier supplémentaire pour générer des retombées pérennes année après année. À point pour la relance des activités!

1 → Entertain-AI, premier événement soutenu par le POLE – Programme d'optimisation des locations événementielles du Palais

2 → Lancement du Programme OBNI du Palais (POP)

Lancement de MontréalCulteurs: réconcilier l'agriculture et l'urbanité

Grâce au partenariat développé avec le Palais voici plus de dix ans, le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) dispose d'une superficie de 2 000 m² de toit urbain pour y faire de la production agricole et de la recherche agronomique et économique.

En octobre 2021, le laboratoire a lancé MontréalCulteurs, une approche unique qui intègre des parcours d'accompagnement et d'incubation ainsi que du maillage pour faciliter l'établissement d'entreprises agricoles urbaines à Montréal. Alors que Montréal se positionne aujourd'hui comme une championne de l'agriculture urbaine avec 45 fermes sur son territoire — soit plus que toute autre ville du monde — le Palais s'associe fièrement à cette initiative. Grâce à son nouveau studio et au développement de nouvelles compétences, l'équipe du marketing et des communications a contribué à la réalisation, à la production et à la diffusion de cinq capsules vidéo afin de promouvoir MontréalCulteurs sur divers canaux, notamment les réseaux sociaux.

YULISM Une aide concrète à la reprise de l'industrie événementielle

Avec ce programme de formation novateur, le Palais offre un véritable accompagnement à son écosystème pour la relance des événements d'affaires. Proposé en collaboration avec Yulism, ce programme traite de la transformation événementielle à l'intention de gestionnaires d'événements appelés à prendre du recul et à repenser leur modèle d'affaires. Basé sur le partage d'expériences entre organisateurs d'événements, cette formation a accueilli une première cohorte qui s'est dite très satisfaite des connaissances acquises, lesquelles ont été mises en pratique dès la reprise. Ce programme a obtenu pour 2022 l'appui financier de Tourisme Montréal dans le cadre du Programme de soutien aux intervenants en tourisme d'affaires et sportifs (SITAS). Grâce à ce financement, Yulism sera en mesure d'accompagner une trentaine d'événements de portée internationale dans la prochaine année.

Élaboration d'un nouveau programme pour les OBNL

En plus de soutenir de nombreux projets en développement durable, le Palais conclut régulièrement des ententes avec des acteurs du monde des arts visuels, de la musique, de l'entrepreneuriat ou encore de l'éducation. C'est donc tout naturellement qu'en 2021-2022, la Société s'est penchée sur l'élaboration du Programme OBNL du Palais (POP) et ouvrira grand ses portes à de nouveaux partenaires dès la prochaine année financière.

Le Palais est riche de ses mètres carrés : il compte plus d'une centaine de salles en plein cœur du centre-ville. Si ces espaces sont habituellement utilisés au maximum de leur capacité, il peut arriver que certains demeurent libres. Ce sont ces salles que le Palais propose d'ouvrir aux OBNL admissibles. Dans un moment où l'espace urbain se fait de plus en plus restreint et difficile d'accès, le Palais est fier d'agir comme un acteur social et communautaire et de poser des actions concrètes afin d'accueillir et de soutenir les organismes à but non lucratif.



→ Derrière le rayonnement du Palais à l'international

Alors que les congrès internationaux prenaient une pause forcée, nous n'avons cessé de travailler au rayonnement de la métropole et de son Palais.

Nous tenons à souligner l'exceptionnelle collaboration de nos partenaires, du milieu universitaire et des gens d'affaires qui se sont avérés, une fois de plus, des alliés d'importance.





MTL Ambassadeurs: les nouveaux Ambassadeurs accrédités en mode virtuel

De soirée protocolaire à magazine virtuel, le Gala Reconnaissance a pris une tout autre tournure cette année, étant donné le contexte sanitaire qui sévissait au printemps 2021.

MTL Ambassadeurs, c'est le nom de l'événement virtuel qui s'est tenu le 13 mai 2021 afin de souligner l'accréditation de six personnalités de renom à titre de membres du prestigieux Club des Ambassadeurs.

Cet événement a également offert l'occasion de couronner **M^{me} Suzanne M. Benoît** du titre honorifique de Grande Ambassadrice et de donner la parole à M. Laurent Duvernay-Tardif lors d'un échange avec le public.

Les événements confirmés par les nouveaux membres du Club attireront près de 11 000 congressistes et généreront des recettes touristiques de plus de 28,9 millions de dollars, ainsi que 30 500 nuitées.

Dans une formule de magazine virtuel en 60 minutes, MTL Ambassadeurs a donné la parole à différents partenaires du Palais ainsi qu'à des membres du Club des Ambassadeurs qui témoignaient de leur expérience dans l'organisation de congrès internationaux. Version 100 % virtuelle redynamisée et adaptée du traditionnel Gala Reconnaissance du Palais, cette édition a souligné l'engagement des nouveaux Ambassadeurs auprès d'un large public composé de gens d'affaires issus de divers secteurs.

→ Rebecca Makonnen, animatrice
de MTL Ambassadeurs, accompagnée
de Laurent Duvernay-Tardif, invité

Ouvert au grand public, cet événement a attiré 750 participants, ce qui a permis d'atteindre un nouvel auditoire, de bonifier les bases de données du Palais et de démystifier l'objectif du Gala.

Le Palais a su tirer profit de cette formule virtuelle inédite pour toucher une nouvelle clientèle d'affaires locale et obtenir une belle visibilité dans *La Presse* +.

→ Les Ambassadeurs intronisés au Club en 2021 sont:

- **P^r Michael R. M. Jenkin**
26th International Conference on Pattern Recognition – ICPR 2022
- **P^r Guy Cloutier**
IEEE IUS 2023 – International Ultrasonics Symposium
- **P^r Michael Jemtrud**
World Sustainable Built Environment Conference – WSBE 2023
- **P^r Daniel Pearl**
World Sustainable Built Environment Conference – WSBE 2023
- **D^r Guy A. Rouleau**
XXVI World Congress of Neurology – WCN 2023
- **P^r Daniel Bélanger**
75th Annual Meeting of the International Society of Electrochemistry – ISE

Concours auprès de la communauté scientifique des FRQ

Le Palais et les Fonds de recherche du Québec (FRQ) ont mis sur pied le concours de soutien à l'organisation de congrès internationaux afin d'inciter plus de chercheurs et de chercheuses à s'investir dans l'organisation de tels congrès. Tous les ans, trois prix de 10 000 \$ chacun sont décernés.

Ayant connu un bon taux de participation à sa septième édition, ce concours a pour but de reconnaître la contribution des membres de la communauté scientifique qui se dévouent pour soumettre la candidature de Montréal à la tenue d'un congrès scientifique international.

Cette initiative qui unit les FRQ et le Palais démontre une fois de plus l'importance de travailler en synergie pour faire rayonner notre savoir-faire à l'international. Les trois lauréats dévoilés le 9 décembre 2021 dans le cadre du forum d'échange annuel organisé par les deux partenaires sont:

- **Delphine Collin-Vézina**
de l'Université McGill
Symposium canadien 2022 sur le trauma chez les enfants et les adolescents
- **Sylvain Brousseau**
de l'Université du Québec en Outaouais (UQO)
Congrès mondial 2023 du Conseil international des infirmières à Montréal
- **Guy Cloutier**
du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
Congrès international IEEE Ultrasonics Symposium



Montréal, toujours première pour une 4^e année d'affilée

Pour une quatrième année consécutive, Montréal se classe en première position des villes d'Amérique pour l'accueil d'événements internationaux en 2020 – et ce, malgré la pandémie – selon l'*International Meetings Statistics Report*, publié récemment par l'Union des Associations Internationales (UAI).

Propulsée par la capacité d'adaptation exceptionnelle du Palais durant cette année peu commune, la métropole a été l'hôtesse de 41 événements internationaux au cours de l'année 2020, devançant des villes comme Washington, New York et Chicago.

Une année extraordinaire pour la confirmation d'événements à venir

L'équipe de développement des affaires et des alliances stratégiques a engrangé un total de 396 événements pour les années à venir, un résultat phénoménal.

Par rapport à la période prépandémique de 2019, la Société a enregistré une hausse des confirmations de l'ordre de :

- 60 % du nombre de congrès internationaux;
- 26 % du nombre d'événements sur le marché des conférences, réceptions, galas et événements spéciaux;
- 17 % du nombre d'événements;
- 38,6 % du nombre de participants attendus;
- 27 % du nombre de pieds carrés;
- 16,5 % des loyers nets;
- 36 % des retombées économiques.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que les réservations de congrès en personne ont repris à un rythme comparable à celui de l'époque prépandémique. Les résultats obtenus témoignent de la confiance en l'avenir exprimée par l'industrie. En 2021-2022 ont été confirmés :

- 29 congrès, dont 16 congrès internationaux, 6 congrès américains, 1 congrès canadien et 6 congrès québécois;
- 56 expositions;
- 311 réunions, événements spéciaux et réceptions.

Parmi les événements confirmés, quelques congrès d'envergure à noter :

- **104th Lions Clubs International Convention en 2022**
10 000 délégués, 33,9 millions de dollars en retombées économiques
- **AIDS 2022 – la 24^e Conférence internationale sur le sida**
14 000 délégués, 66,9 millions en retombées économiques
- **Otakuthon 2022**
20 000 délégués, 15,5 millions en retombées économiques
- **8th World Engineers Convention en 2027**
3 000 délégués, 6,1 millions en retombées économiques
- **IUPAC 2027 réunissant la 54^e Assemblée générale de l'IUPAC et le 51^e Congrès mondial de chimie (WCC)**
3 000 délégués, 10,2 millions en retombées économiques



Des femmes à la tête du Palais

En 2021, la Société a écrit une nouvelle page de son histoire au féminin. En effet, ce sont deux femmes qui prennent la direction du Palais : **Emmanuelle Legault** comme présidente-directrice générale et **Josée Noiseux** à titre de présidente du conseil d'administration. Ces nominations rappellent que l'inclusion et la diversité font partie des priorités du Palais.





Le Palais, toile de fond des grandes annonces gouvernementales

Au cours de la dernière année, le premier ministre du Québec ainsi que les ministres de son gouvernement ont choisi les espaces du Palais comme lieu de prédilection pour y tenir des annonces officielles, tant à propos de la pandémie que d'autres sujets d'importance pour la population.

Après 440 000 doses administrées...

La clinique de vaccination contre la COVID-19 a fermé ses portes à la fin du mois de février 2022, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ayant choisi de déplacer son site vers un plus petit espace. Nous saluons la mobilisation de l'équipe du Palais qui s'est mise au service de l'effort national de vaccination, notamment en trouvant des façons de distraire les enfants venus se faire vacciner!

1 → M^{me} Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais des congrès et M^{me} Josée Noiseux, présidente du conseil d'administration du Palais des congrès

2 → M. François Legault, premier ministre du Québec, en compagnie de M^{me} Emmanuelle Legault, présidente-directrice générale du Palais des congrès

3 → Clinique de vaccination contre la COVID-19

Alliances stratégiques et partenariats, des dossiers prioritaires

La Société compte sur l'apport inestimable de toute une communauté unie pour faire rayonner la métropole. En scellant des alliances stratégiques, qu'elles soient commerciales ou de notoriété, elle tisse des liens avec les grands acteurs de la région.

ALLIANCES STRATÉGIQUES COMMERCIALES DU PALAIS EN 2021-2022

- ACFAS
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)
- Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
- Institut du Nouveau Monde (INM)
- Quartier de l'innovation
- Parc Olympique

AUTRES PARTENAIRES DU PALAIS EN 2021-2022

- Aéro Montréal
- Art Souterrain
- Expo-Sciences
- Fondation Matrimoine
- Jeune Chambre de commerce de Montréal
- Les Productions Diverso
- Musée d'art contemporain (MAC)
- Partenariat du Quartier des spectacles
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation
- Montréal International
- Tourisme Montréal
- Ville de Montréal

UN COMITÉ STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL REMANIÉ

Cette année, la Société a amorcé la refonte de ses comités. En 2022, le comité aérospatial a fusionné avec le comité stratégique multisectoriel. En tant qu'influenceurs du monde scientifique et des affaires, les membres du comité stratégique multisectoriel font une différence notable dans le choix de destination du prochain congrès d'une association ciblée. Leur mission première: identifier des occasions d'affaires.

COMPOSITION DU COMITÉ STRATÉGIQUE MULTISECTORIEL EN 2022:

- D^{re} Janice L. Bailey, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies
- M^{me} Suzanne M. Benoît, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal
- M. Frank Béraud, président-directeur général de Montréal InVivo
- M. Sofiane Benyouci, associé et vice-président consultation d'Innovitech
- P^{re} Nadia Bhuiyan, professeure en génie mécanique, industriel et aérospatial et vice-rectrice de partenariats et apprentissage expérientiel de l'Université Concordia
- M. Marco Blouin, directeur général de la science et des partenariats, ministère de l'Économie et de l'Innovation
- D^r Fabrice Brunet, président-directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- M. Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM
- M. Pierre Coutu, président et chef de la direction d'Airport Management Professionals
- M. Jacques Deforges, directeur général de Finance Montréal

- M^{me} Sarah Houde, présidente-directrice générale de Propulsion Québec
- D^{re} Carole Jabet, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Santé
- M. Fassi Kafyeke, directeur principal des technologies stratégiques et de la conception avancée, et membre de l'équipe de direction de l'ingénierie en développement des produits aéronautiques de Bombardier Aéronautique
- P^r Fabrice Labeau, premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) de l'Université McGill
- M^{me} Christine Maestracci, présidente-directrice générale du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- P^r Hany Moustapha, directeur du Pôle Innovation 4.0 de l'École de technologie supérieure
- D^{re} Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds de recherche du Québec – Société et culture
- D^r Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec
- M. François Racine, président d'Alu Québec
- M. Dave Rhéaume, directeur principal, stratégies et relations commerciales, groupe stratégies d'entreprise et développement des affaires d'Hydro-Québec
- P^{re} Annie Ross, directrice adjointe à la recherche et professeure titulaire de Polytechnique Montréal
- M. Luc Vinet, directeur général d'IVADO
- M^{me} Nathalie Viens, partenaire opérationnelle de la division infrastructure de la Caisse de dépôt et placement du Québec
- M^{me} Debbie Zakaib, directrice générale de mmode

La Société souhaite remercier les anciens membres des comités fusionnés pour leur engagement des dernières années:

- M^{me} Ani Armenian, gestionnaire principale en communication de Thales Transport
- M. Julien Caudroit, directeur des communications et de l'événementiel du Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ)
- M. Martin Charron, président-directeur général d'Alu Québec
- P^r James J. Clark, directeur du Centre for Intelligent Machines (CIM) et professeur au Département de génie électrique et informatique de l'Université McGill
- P^r Wagdi George Habashi, professeur de génie mécanique et titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG de l'Université McGill
- M^{me} Charlotte Laramée, directrice croissance d'Aéro Montréal
- M^{me} Niloofar Moradi, ingénieure de projet chez Pratt & Whitney
- M. Pierre Moreau, président-directeur général du Bureau du cinéma et de la télévision du Québec
- M^{me} Lyne Sauvageau, présidente-directrice générale de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST)
- M. Gilles Savard, directeur général d'IVADO
- M. Robert Trudeau, directeur principal, ventes aux entreprises réseau mondial et marché du Québec d'Air Canada

À l'ère de la stratégie numérique

La Direction du marketing et des communications a procédé à la refonte complète des rôles et des responsabilités de chaque membre de l'équipe afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la Société et aux nouvelles stratégies de marketing numérique mises en place.

La Direction a ainsi lancé son tout nouveau site Internet à l'été 2021, déployant une navigation optimale pour les organisateurs d'événements et les visiteurs du Palais. Grâce à une nouvelle arborescence entièrement revue, le site propose désormais des sections selon les divers profils des visiteurs. La nouvelle image de marque de la Société, officialisée à l'automne 2020, se trouve au cœur de ces changements.

Podcasts, production vidéo, réseaux sociaux, publicités Web et programmation font désormais partie du quotidien des membres de l'équipe, qui mettent leur créativité au service de nombreux partenariats. Main dans la main avec Aéro Montréal, 10 capsules ont été pilotées par l'équipe marketing du Palais dans ses nouveaux studios à l'occasion de la Journée internationale des femmes, mettant à l'honneur des professionnelles du domaine aérospatial. L'Institut du Nouveau Monde a également bénéficié de l'expertise de l'équipe marketing pour sa série de 10 balados *Réverbère*, tournés vers des enjeux et débats de société.

La popularité et l'importance des médias sociaux ne se démentent pas. C'est pourquoi le Palais a renforcé sa présence numérique, notamment en devenant le premier centre de congrès au Canada à être actif sur TikTok et en dépassant officiellement la barre des 20 000 abonnés sur le réseau Facebook.



→ Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux

- **Facebook**
20 880 abonnés
- **LinkedIn**
7 150 abonnés
- **Instagram**
2 050 abonnés
- **Twitter**
4 080 abonnés
- **TikTok**
Premier centre des congrès au Canada présent sur TikTok
98 abonnés



Des travaux en cours pour maintenir les actifs

Les travaux en cours ont démarré dès le mois d'avril 2021. Aux prises avec la pénurie de main-d'œuvre et de matériaux ainsi qu'avec l'absentéisme lié à la COVID-19, ils avancent plus lentement que prévu. Ces travaux représentent un investissement de 4,5 millions de dollars par année.

Au programme des travaux en 2021-2022:

- La préparation des plans et des devis pour la remise à neuf de la toiture utilisée par l'AU/LAB (prévue en 2022).
- L'entretien des façades des bâtiments (caserne de pompiers, édifice Rogers and King, façade de la rue Saint-Urbain).
- La planification des travaux dans les salles de congrès.
- Dans les stationnements, la consolidation de la structure Viger et Tramways en phase 1 et la préparation des plans et devis pour la réfection des débarcadères en phase 2.
- La construction d'une chambre froide pour déchets organiques qui respecte les normes de la Ville de Montréal.
- Le remplacement des unités de condensation des réfrigérateurs.
- La réalisation de nombreuses études sur les terrains et bâtiments acquis aux coins des rues Saint-Urbain, Saint-Antoine et Clark.

Des efforts notables en cybersécurité

Au Palais, la sécurité des technologies de l'information est prise très au sérieux. La Société s'est adaptée aux exigences dictées par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique. Elle a amélioré la sécurité, élaboré de nouvelles stratégies et réalisé des audits régulièrement. Une réflexion s'entame actuellement en vue de formuler une nouvelle politique de sécurité informatique, qui prendra notamment en compte la multiplication des cyberattaques associées au télétravail.

Implantation d'un bureau de projets en technologies de l'information

En changeant les habitudes, le télétravail a entraîné l'augmentation du nombre de demandes de soutien en TI. Au moyen d'un processus clair, le bureau de projets reçoit les besoins des usagers et les prend en charge. On observe d'ores et déjà des gains sur les plans de la productivité, des coûts et des délais de livraison.



Suivi du plan stratégique 2019-2023



Impact de la pandémie de COVID-19 sur la réalisation du plan stratégique 2019-2023

Les effets de la pandémie continuent à se faire sentir sur les activités de la Société.

Vivant au rythme des restrictions dictées par la situation sanitaire, la Société a gardé le cap sur les objectifs inscrits à son plan stratégique 2019-2023. Les résultats de l'année témoignent de la reprise amorcée au deuxième semestre avec le retour des événements en personne.

La direction prévoit une reprise assez rapide de ses activités dès 2022-2023, dernière année du plan stratégique 2019-2023.

Enjeu 1

La création de richesse socioéconomique

ORIENTATION 1.1

Accroître l'attractivité et la compétitivité du Palais

Objectif 1.1.1 Proposer une offre de service distinctive

Indicateur Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés

Cible 14 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Proportion des événements qui optent pour les nouveaux produits ou services développés	4,8 %	2 %	68 %	12 %	43 %*	14 %

* La diminution des événements qui ont utilisé de nouveaux produits et de nouveaux services s'explique essentiellement par la reprise de nos événements plus traditionnels. Toutefois, avec 43 % des événements optant essentiellement pour notre offre de services virtuels, la Société dépasse sa cible pour l'an 3. Elle continue d'offrir des services pertinents dans le contexte actuel tout en étant bien positionnée pour les prochaines années.

Objectif 1.1.2 Offrir une expérience client exceptionnelle pour les promoteurs et les visiteurs

Indicateur Taux global de satisfaction des clients

Cible ≥ 90 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux global de satisfaction des clients	90,8 %	≥ 90 %	92,8 %	≥ 90 %	90,4 %	≥ 90 %

Objectif 1.1.3	Améliorer l'offre technologique					
Indicateur	Taux de satisfaction des clients pour les TI					
Cible	≥ 90 % en 2021-2022					
	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction des clients pour les TI	83,8 %	86 %	88 %	88 %	91,8 %	≥ 90 %

Objectif 1.1.4	Intégrer le développement durable à sa stratégie d'affaires					
Indicateur	Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais					
Cible	≥ 85 % en 2021-2022					
Indicateur	Hausse de la compensation des gaz à effet de serre (GES) liés aux événements					
Cible	+ 3 % en 2021-2022					
	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction de la clientèle – volet développement durable du Palais	ND	≥ 85 %	93 %	≥ 85 %	78 %*	≥ 85 %
Hausse de la compensation des gaz à effet de serre (GES) liés aux événements	ND	—	– 3,7 %	+ 3 %	– 72 %**	+ 3 %

* Nous avons sondé nos clients et partenaires sur leur niveau de connaissance et de satisfaction à propos des initiatives du Palais en développement durable. Le taux est inférieur à ce que nous aurions souhaité. Avec la préparation de notre prochain plan d'action en développement durable pour 2022-2023, nous porterons une attention particulière à mieux faire connaître nos actions.

** Pour la première année du plan stratégique 2019–2023, la Société a compensé l'équivalent de 1135,2 tonnes de GES. Pour l'an 2, le volume de GES compensés est en baisse avec 1092,3 tonnes. Pour la troisième année, ce sont 306 tonnes que nous avons compensées. L'écart important est attribuable à la réduction majeure des activités du Palais en raison des mesures sanitaires requises pour lutter contre la pandémie. Notre consommation d'énergie a fortement diminué. Ce résultat est positif sur le plan environnemental. Toutefois, la reprise des activités du Palais portera la génération de GES à ses niveaux prépandémiques.

Objectif 1.1.5	Participer à la génération de retombées économiques pour Montréal et le Québec
Indicateur	Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec
Cible	+ 2 % en 2021-2022
Indicateur	Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal
Cible	+ 2 % en 2021-2022
Indicateur	Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec
Cible	+ 2 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des retombées économiques pour le Québec	+ 5,83 %	+ 2 %	- 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %
Pourcentage de hausse des nuitées pour la région de Montréal	+ 9,41 %	+ 2 %	- 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %
Pourcentage de hausse de visiteurs hors Québec	- 18 %	+ 2 %	- 100 %	+ 2 %	+ 100 %	+ 2 %

Pour ces indicateurs, la comparaison très positive entre l'an 2 et 3 s'explique par la reprise des activités du Palais. L'année 2020-2021 a été essentiellement en arrêt, ce qui accentue l'écart avec l'année 2021-2022. Le Palais prévoit une reprise assez rapide de ses activités dès 2022-2023, dernière année du plan stratégique 2019-2023.

ORIENTATION 1.2

Faire rayonner la communauté montréalaise

Objectif 1.2.1	Devenir un modèle d'intégration sociale et communautaire
Indicateur	Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires socio-communautaires
Cible	— en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction à l'égard des initiatives mises en place auprès des partenaires socio-communautaires	ND	—	89 %	85 %	ND	—

Le sondage ayant lieu tous les deux ans, l'an 1 et l'an 3 ne présentent aucun résultat.

Objectif 1.2.2	Devenir une vitrine des créateurs et des scientifiques d'ici
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle
Cible	2 en 2021-2022
Indicateur	Nombre de nouvelles collaborations ou de nouveaux partenariats avec le milieu universitaire
Cible	2 en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Nombre de nouvelles collaborations ou nouveaux partenariats avec des entreprises du milieu de la création événementielle	8	2	2	2	5	2
Nombre de nouvelles collaborations ou de nouveaux partenariats avec le milieu universitaire	2	2	2	2	1	2

Objectif 1.2.3	Développer une programmation d'expériences montréalaises
Indicateur	Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux
Cible	+ 5 % en 2021-2022
Indicateur	Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise
Cible	85 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Hausse du nombre de visiteurs dans les espaces commerciaux	ND*	+ 5 %	- 91 %*	+ 5 %	284 %*	+ 5 %
Taux d'appréciation auprès de la population montréalaise	78 %	85 %	80 %	85 %	ND**	85 %

* La pandémie continue d'opérer un impact important sur l'achalandage des espaces commerciaux du Palais des congrès. À titre informatif, pour l'an 1 du plan stratégique 2019-2023, en moyenne, 17 516 personnes ont fréquenté ces espaces quotidiennement, contre 1 559 en l'an 2. Cette année, avec la reprise des activités du Palais et le retour graduel des travailleurs au centre-ville, en moyenne 5 983 personnes ont transité ou fréquenté notre espace commercial. Nous pensons que la tendance est à la hausse et que l'an 4 devrait nous rapprocher de notre moyenne prépandémique.

** Cet indicateur mesure le taux d'appréciation de notre programmation destinée aux Montréalais et aux Montréalaises. Nous avons subi les effets de la pandémie de manière importante encore en 2021-2022. Nous avons préféré attendre avant d'investir dans une programmation à laquelle peu de gens auraient participé. Nous prévoyons relancer notre programme d'expériences montréalaises à l'été 2022 et pourrions en mesurer l'appréciation l'an prochain.

Enjeu 2

L'optimisation des ressources du Palais des congrès de Montréal

ORIENTATION 2.1

Optimiser les actifs et les talents du Palais des congrès de Montréal

Objectif 2.1.1 Accroître annuellement les revenus autonomes

Indicateur Pourcentage de hausse des revenus autonomes

Cible + 2,5 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Pourcentage de hausse des revenus autonomes	- 0,2 %	+ 2,5 %	- 79 %	+ 2,5 %	+ 72 %	+ 2,5 %

Objectif 2.1.2 Augmenter le taux d'occupation des espaces locatifs

Indicateur Taux d'occupation

Cible + 2 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux d'occupation	- 4,11 %	+ 2 %	- 43,13 %	+ 2 %	+ 18,99 %	+ 2 %

La hausse de notre taux d'occupation confirme la relance des activités du Palais. Nous espérons retrouver nos taux d'occupation historiques pour la dernière année du plan stratégique 2019-2023.

Objectif 2.1.3 Devenir un employeur mobilisateur

Indicateur Taux de satisfaction des employés

Cible 80 % en 2021-2022

	2019-2020		2020-2021		2021-2022	
	Réel	Cible	Réel	Cible	Réel	Cible
Taux de satisfaction des employés	73 %	75 %	81 %	78 %	79 %	80 %





Utilisation des ressources



Ressources humaines

Reconnaissance des efforts réalisés en matière de parité en milieu de travail

En reconnaissance des gestes concrets accomplis en vue d'atteindre la parité au sein de ses équipes, la Société est fière d'avoir obtenu la **Certification Parité™** niveau bronze décernée par l'organisme La Gouvernance au Féminin.

OBNL fondé en 2010, La Gouvernance au Féminin a pour mission de soutenir les femmes dans le développement de leadership, l'avancement de carrière et l'accession à des sièges au sein de conseils d'administration.

Cette certification étudie non seulement le niveau de parité dans les organes décisionnels des organisations, mais aussi la mise en œuvre des mécanismes nécessaires pour permettre aux femmes de tous les niveaux hiérarchiques de faire progresser leur carrière, créant ainsi un vivier de talents féminins.

Continuation du programme Leader inspirant

Après les cadres l'an passé, c'était au tour des directeurs adjoints et des chefs de service de suivre le programme **Leader inspirant**, dont l'objectif est de renforcer les comportements exemplaires qui concrétisent les valeurs du Palais au quotidien. Cette formation basée sur le référentiel des compétences de gestion touche de nombreux aspects inclus dans le processus d'appréciation de la performance.

Formation pour les employés syndiqués et le personnel à l'événement

Dans la même lignée, la Société a offert une formation visant à perfectionner les caractéristiques de gestionnaire chez les superviseurs et les chefs d'équipe des employés syndiqués et du personnel à l'événement.

Rafraîchissement du Programme de reconnaissance des employés

Le Programme de reconnaissance du Palais, déjà très apprécié des employés, a été revu pour inclure de nouvelles tranches d'ancienneté, soit les 5, 10 et 15 années de service. En plus de faire l'objet d'une activité annuelle, la longévité des employés sera soulignée à la date anniversaire de leur entrée en poste par une publication sur l'intranet **Vecteur** signée du gestionnaire. Les employés honorés pourront choisir parmi une variété de cadeaux en lien avec le développement durable et l'éco-système touristique de la métropole.

→ John Adly, Chef d'équipe // préposé à l'événement et Technicien, logistique et revenus au régulier



Bienvenue à **Marie-Lou Faucher-Bruyère**, nouvelle directrice, talent et culture



C'est en fin d'année financière que **Marie-Lou Faucher-Bruyère** a été nommée à titre de directrice, talent et culture. M^{me} Faucher-Bruyère est entrée en fonction le 11 avril 2022. Son profil tourné vers l'humain, sa volonté d'optimiser les outils de travail, sa créativité et sa nature curieuse font d'elle un véritable atout pour le Palais.

Forte de près de quinze ans d'expérience dans son domaine, M^{me} Faucher-Bruyère a notamment occupé les postes de chef de division, puis de directrice des ressources humaines à La Ronde. Depuis 2020, elle œuvre au sein du comité de saisonnalité du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme. Elle a également été conférencière dans le cadre de nombreux événements, tels que le Salon de l'emploi et de la formation de l'Université du Québec à Montréal et le Salon des relations de travail de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.



Nouvelle perspective sur le travail en mode hybride

La normalisation du télétravail a appelé à revoir les façons de faire. La Direction talents et culture s'est attelée à la tâche et a mis en œuvre divers changements:

- La politique de télétravail a été actualisée en fonction des activités. Dorénavant, les employés partageront leur temps de travail entre le bureau et leur domicile pour concilier toujours davantage vie personnelle et vie professionnelle. Chaque direction est libre d'organiser l'horaire de son équipe comme elle l'entend.
- De l'équipement ergonomique a été fourni à l'ensemble des employés, ainsi qu'un ordinateur portable, un écran et un clavier, afin de faciliter le télétravail.
- Les cadres ont suivi une formation sur les enjeux du mode hybride, afin de les préparer à garder leurs employés motivés, à maintenir une bonne communication, à conserver un sentiment d'appartenance et à éviter l'exclusion ou l'ostracisation.



Lancement du défi actif

Bougez! C'est le mot d'ordre au sein des équipes de la Société. À l'initiative de la Direction talent et culture, un défi actif a été organisé dans le but d'inciter les employés à pratiquer une activité physique. Dans le même esprit, la Société était fière de participer au Défi sans auto solo pour son édition 2021. Pendant une semaine complète du 13 au 19 septembre 2021, les employés ont été invités à privilégier les déplacements à pied, à vélo, en covoiturage et en transport en commun. À cette occasion, le Palais des congrès a remporté le prix gagnant pour moyenne entreprise pour les régions de Montréal, Laval, Montérégie, Lanaudière et des Laurentides grâce à la belle participation de ses équipes.

Révision du programme d'accueil des nouveaux employés

L'accueil des nouveaux employés en mode télé-travail pose des défis uniques. La Direction talent et culture a donc revu son programme d'accueil en plusieurs étapes de façon à aider la création d'affinités entre le nouvel employé et l'équipe en place. Annonce de la nomination, publication d'une photo et message personnalisé de l'intéressé font partie des actions mises en place pour améliorer l'expérience de la personne nouvellement embauchée.

Conventions collectives

Les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives ont eu lieu en 2021-2022 et se sont soldées par la signature d'une entente acceptée par les deux parties avant la fin de l'exercice financier.

Implantation du système intégré de ressources humaines

L'installation du progiciel de gestion des ressources humaines a été réalisée avec succès. Ce système en ligne permet de gérer de façon intégrée tous les aspects liés au dossier de l'employé, de la feuille de temps à l'élaboration de la paie nette, améliorant ainsi nos procédures.

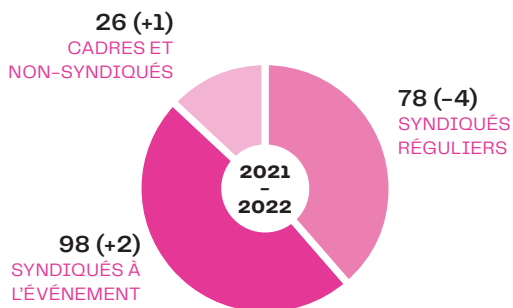
De plus, afin de gagner en efficacité pour la gestion des candidatures, la Société a opté pour le progiciel Folks, implanté au cours de l'année 2021-2022.

Appel à participer à Vecteur

Outil phare des communications internes, l'intranet **Vecteur** n'a cessé d'évoluer en 2021-2022. Un comité dédié a vu le jour afin de motiver le plus grand nombre de directions à participer à la création de contenu.

Portrait de l'effectif

L'effectif en poste¹ au 31 mars 2022



Total → 202 (-1)

1 → Effectif en poste: le nombre de personnes en poste au 31 mars 2022 et non le nombre d'employés à temps complet (ETC) autorisé. Le chiffre entre parenthèses représente l'écart par rapport à 2020-2021.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

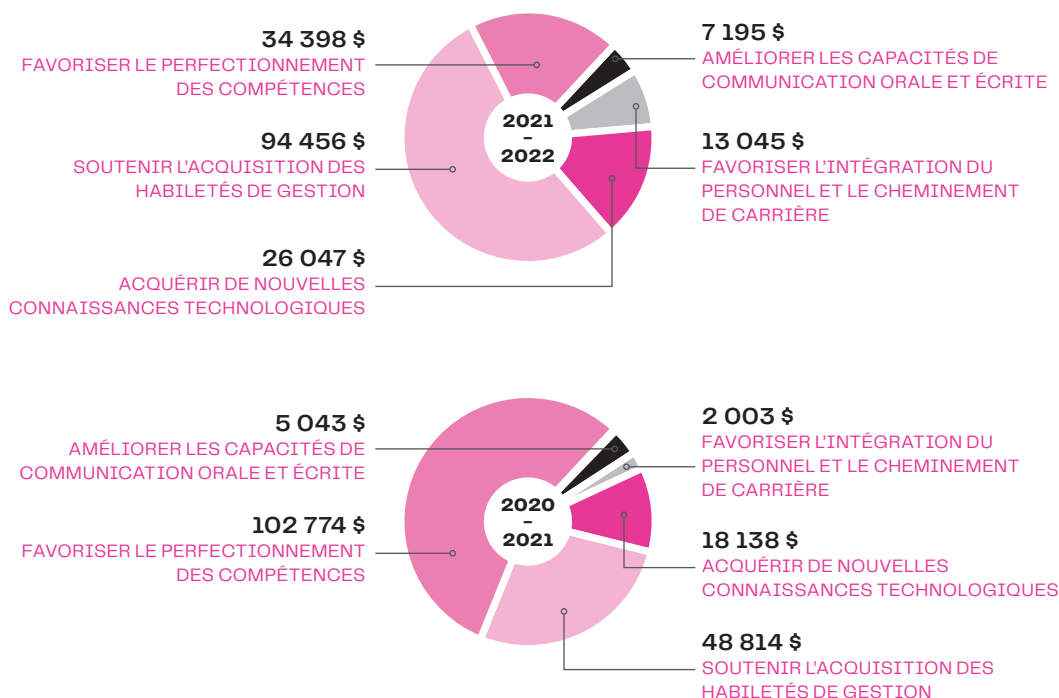


Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire



Formation

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité



Évolution des dépenses en formation

	Proportion de la masse salariale (%)	Nombre moyen de jours de formation par personne ¹	Montant alloué par personne ²
2020-2021	2,04 %	1,66	862,29 \$
2021-2022	1,90 %	1,7	867,03 \$

1 → Nombre moyen de jours de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

2 → Somme allouée aux dépenses de formation par personne pour l'ensemble du personnel, soit le personnel cadre, professionnel et fonctionnaire.

Jours de formation selon les catégories d'emplois

	Cadre	Professionnel	Fonctionnaire
2020-2021	2,90	3,46	1,07
2021-2022	2,92	1,82	0,70

Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service

La *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Aux fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit fournir les renseignements exigés par le Conseil du trésor relativement aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Contrats de service

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

	Nombre	Valeur
Contrats de service avec une personne physique	1	39 645 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	19	3 206 497,44 \$
Total des contrats de service	20	3 246 142,44 \$

Gestion et contrôle des effectifs

La LGCE prévoit qu'un organisme public doit faire état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de ses effectifs dans son rapport annuel. Cet état doit notamment présenter le niveau de l'effectif et sa répartition par catégorie d'emploi.

Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, la somme des effectifs des organismes publics relevant d'un ministre dont le personnel n'est pas assujéti à la *Loi sur la fonction publique* ne doit pas excéder 284 609 heures. La Société a aisément atteint cet objectif cette année.

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Catégorie du personnel	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2022
Personnel d'encadrement	45 594	—	45 594	24
Personnel professionnel	—	—	—	—
Personnel infirmier	—	—	—	—
Personnel enseignant	—	—	—	—
Personnel de bureau, technicien et assimilé	144 142	4 112	148 254	90
Agents de la paix	—	—	—	—
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	62 920	6 255	69 175	71
Étudiants et stagiaires	—	—	—	—
Total	252 656	10 367	263 023	185
Total en équivalent temps complet (ETC) (nombre d'heures/1 826)			144	

Ressources informationnelles

La Direction des technologies de l'information fournit à toute l'organisation un environnement technologique fiable, productif et sécuritaire qui permet l'atteinte des objectifs poursuivis. Elle demeure à l'avant-garde des nouvelles technologies en suggérant à toutes les directions des solutions évolutives afin de maximiser l'utilisation des ressources humaines et financières.

Les tableaux suivants font état des activités d'encadrement ou de continuité ainsi que des dossiers en ressources informationnelles pour l'exercice 2021-2022.

Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2021-2022 (en milliers de dollars)

Catégorie de coûts	Coûts capitalisables prévus (investissements)	Coûts capitalisables réels (investissements)	Coûts non capitalisables prévus (dépenses)	Coûts non capitalisables réels (dépenses)
Activités d'encadrement	—	—	178,6	186,0
Activités de continuité	371,5	574,3	1 578,0	2 577,0
Dossiers	477,0	270,0	—	—
Total	848,5	844,3	1 756,6	2 763,0

Les coûts capitalisables réels respectent les coûts capitalisables prévus. Pour les dépenses non capitalisables, l'écart résulte de la hausse des coûts de licences, particulièrement en lien avec la cybersécurité.

Liste et état d'avancement des principaux dossiers en ressources informationnelles

Pour 2021-2022, on comptabilise deux dossiers en ressources informationnelles. L'un de ceux-ci est toujours en cours de réalisation. L'état d'avancement de ce dossier est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.





Gouvernance



Conseil d'administration

Le mandat du conseil d'administration

Le conseil d'administration assure la conformité de la gestion de la Société aux dispositions de sa loi constitutive et de ses règlements. Ainsi, le conseil approuve, entre autres choses, les principales orientations et politiques de la Société liées à ses activités. En outre, le conseil avalise les normes et barèmes de rémunération et les autres conditions d'emploi du personnel cadre et non syndiqué, selon les paramètres déterminés par le gouvernement. Le conseil ratifie le plan stratégique de la Société, ses budgets de même que ses états financiers annuels. Pour la première année complète, Josée Noiseux agit à titre de présidente du conseil.

En 2021-2022, le conseil a mis sur pied un comité de sélection en vue de combler le poste de président-directeur général qui a mené à l'embauche d'Emmanuelle Legault, première femme à occuper ce poste dans l'histoire de la Société.

Les activités du conseil d'administration en 2021-2022

Au cours de l'année financière 2021-2022, le conseil d'administration s'est réuni à quinze (15) reprises à l'occasion de cinq (5) réunions ordinaires et de dix (10) réunions extraordinaires.

Au cours des réunions ordinaires et extraordinaires du conseil, les membres ont entériné l'octroi et la modification de divers contrats après avoir notamment examiné la conformité des résultats des appels d'offres et les besoins de la Société.

De plus, le conseil d'administration a adopté diverses résolutions d'ordre administratif, qui portaient notamment sur l'approbation du profil de compétences des membres du conseil d'administration ainsi que l'approbation de la révision de diverses politiques dont celles de télétravail, de disposition des actifs, d'approvisionnement écoresponsable et de capitalisation. Enfin, le conseil a réalisé le bilan de l'année 2021-2022 concernant la mise en œuvre du Plan stratégique 2019-2023.

En ce qui a trait aux pratiques de gouvernance, le conseil d'administration a désigné Luc Charbonneau comme président-directeur général par intérim de la Société. Par la suite, en tenant compte du profil de compétences et d'expérience qu'il avait établi, le conseil a recommandé au gouvernement la nomination d'Emmanuelle Legault à titre de présidente-directrice générale de la Société. Par ailleurs, sur les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a procédé à l'exercice annuel d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil et de ses comités. De plus, toujours selon les recommandations du comité de gouvernance et d'éthique, le conseil d'administration a recommandé au gouvernement la nomination de Lisa Swiderski au sein de son conseil en remplacement de Carol A. Fitzwilliam dont le mandat était échu.

Le conseil d'administration a de plus approuvé les états financiers 2020-2021, le rapport annuel 2020-2021, les budgets de fonctionnement, d'immobilisations et d'amortissements, la programmation annuelle des projets de même que le budget en ressources informationnelles pour 2021-2022, le régime d'emprunt ainsi que les prévisions budgétaires pluriannuelles 2022-2027.

Finalement, tout au long de l'année, le conseil d'administration a procédé aux suivis annuels du Plan stratégique 2019-2023 et du programme de gestion des risques ainsi qu'aux suivis trimestriels des affaires courantes, des activités de vente, de la performance commerciale et des résultats financiers et opérationnels.

Des réunions extraordinaires ont été consacrées à l'octroi de divers contrats après avoir examiné les résultats des appels d'offres. Par ailleurs, une de ces réunions, tenue en fin d'année, a porté sur la revue des risques organisationnels 2019-2023. À cette occasion, la présidente du conseil et les présidents de chacun des comités ont pu échanger et suivre les indicateurs et les cibles relatifs à chaque risque identifié et ont profité de cet exercice pour ajouter certains risques devant faire l'objet de suivis.

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise à la présidente du conseil au cours de l'exercice financier 2021-2022. Par ailleurs, aucun manquement au code d'éthique des administrateurs n'a été constaté au cours de la même période.

Concernant la formation continue, deux activités de formation ont été organisées pour l'ensemble des membres. La première, au printemps 2021, s'intitulait la « Gouvernance de l'innovation: une approche renouvelée du rôle du CA » et l'autre, à l'automne 2021, concernait la gouvernance et l'objectivité décisionnelle au sein d'une société d'État. À noter que la majorité des membres étaient présents à l'occasion de ces formations.

Les membres du conseil d'administration



Josée Noiseux

- Présidente du conseil
- Date de nomination: mars 2021
- Fin de mandat: mars 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Avocate, administratrice de sociétés certifiée (ASC) et bachelière en sciences, **Josée Noiseux** cumule plus de 25 ans d'expérience à titre d'associée au sein du cabinet international Norton Rose Fulbright. Elle a été présidente-directrice générale de la Fondation de l'Institut de cardiologie de Montréal et de NewCities, une organisation internationale basée à Montréal qui a pour objectif de contribuer par la recherche et l'innovation au développement de villes intelligentes. Reconnue pour son implication dans de nombreux comités et conseils d'administration tout au long de sa carrière, Josée Noiseux a développé une réelle expertise en matière de règles de gouvernance. En plus de son rôle auprès du Palais, elle siège présentement aux CA de Tennis Canada et du Musée d'art contemporain de Montréal. Ses expériences lui ont permis de développer une spécialisation dans les domaines des affaires juridiques et de la stratégie, ainsi qu'en infrastructures, en gestion des risques, en relations médias et en responsabilité sociale et développement durable.



Emmanuelle Legault

- Date de nomination: août 2021
- Fin de mandat: août 2026
- Ville de résidence: Montréal

En 2021, **Emmanuelle Legault** devient la première femme présidente-directrice générale de l'histoire du Palais des congrès de Montréal. Reconnue pour son expertise internationale de l'industrie touristique et pour sa vision stratégique du rôle économique et culturel de la métropole, M^{me} Legault cumule plus de vingt ans d'expérience à titre de gestionnaire dans des postes clés en agence et dans le secteur touristique. Après dix ans chez Tourisme Montréal, M^{me} Legault choisit, en 2016, de changer de perspective et se positionne chez Destination Canada à titre de vice-présidente, affaires internationales. Mais son amour de Montréal l'emporte et, après trois années passées à Vancouver, elle retourne dans sa ville natale plus inspirée que jamais pour poursuivre sa mission d'innovation et de développement, au sein de l'organisation Tourisme Montréal, où elle agit à titre de vice-présidente marketing et stratégie. Son sens de la collaboration et son excellente connaissance du tourisme et des événements d'affaires l'ont amenée à travailler dans des environnements diversifiés et dynamiques. Elle a notamment dirigé des équipes multidisciplinaires et multilingues dans onze marchés géographiques tels que les États-Unis, la France, le Japon ou encore le Brésil et l'Inde. M^{me} Legault siège également au conseil d'administration de Montréal en lumière. De plus, Emmanuelle Legault dispose d'un solide réseau de contacts permettant d'entretenir des relations privilégiées avec les partenaires d'affaires et les institutions gouvernementales. Ses compétences en stratégie promotionnelle contribueront au rayonnement du Palais de congrès de Montréal sur les scènes locale et internationale.



Luc Charbonneau

- Président-directeur général par intérim
du 29 avril 2021 au 1^{er} août 2021
- Ville de résidence: Saint-Lambert

Luc Charbonneau œuvre dans l'industrie des congrès depuis plus de 30 ans. Il agit à titre de directeur du développement des affaires et des alliances stratégiques au Palais depuis 2010. Auparavant, il a été 13 ans à l'emploi de Tourisme Montréal où il a été responsable de l'équipe des ventes de type affaires sur les marchés canadien, américain et international.



Sofiane Benyouci

- Date de nomination: juillet 2019
- Fin de mandat: juillet 2023
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Associé et vice-président, consultation chez Innovitech, **Sofiane Benyouci** y est responsable de l'équipe de conseil en stratégie et innovation. Ingénieur aérospatial de formation et gestionnaire d'affaires, il s'impose en tant qu'expert en gestion de l'innovation, de la technologie et de la commercialisation. Acteur engagé dans l'écosystème d'innovation du Québec et du Canada, il aura accompagné depuis près de dix ans quelque 300 entreprises, organismes gouvernementaux, associations industrielles et universités dans leur positionnement stratégique, technologique et commercial. Il s'est également fait valoir dans l'implantation d'initiatives innovantes et structurantes. S'il siège comme administrateur de sociétés, il s'implique aussi auprès de nombreux comités consultatifs d'entreprises, notamment ceux de TMC Amérique du Nord, une multinationale hollandaise de services d'ingénierie, et de Simplex Legal, une firme de services juridiques innovante qui mise sur la technologie. De plus, Sofiane Benyouci se fait un fier ambassadeur de la diversité et de l'inclusion dans les milieux décisionnels et, enfin, il s'investit dans la formation de la relève à Polytechnique Montréal à titre de conférencier et de chargé de cours spécialisé en entrepreneuriat technologique et en gestion de l'innovation.



Hubert Bolduc

- Date de nomination: avril 2020
- Fin de mandat: avril 2024
- Ville de résidence: Montréal

Hubert Bolduc a été nommé président, investissement Québec International en septembre 2019. Après avoir œuvré comme haut fonctionnaire au ministère du Conseil exécutif, il devient président-directeur général de Montréal International en 2016. Vice-président, communications et affaires publiques chez Cascades de 2004 à 2012, il a également occupé le poste de conseiller du premier ministre du Québec de 2001 à 2003 et de conseiller au sein du cabinet de relations publiques NATIONAL de 1998 à 2000. Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en communications de l'Université de Stirling, en Écosse, et d'un MBA de HEC Montréal, M. Bolduc a présidé les conseils d'administration des Manufacturiers et Exportateurs du Québec et du Jour de la Terre. Il est actuellement membre du CA du CORIM, de Scale AI et de La Capitale mutuelle de l'administration publique.



Me Louis Dubé, ing.

- Date de nomination: juillet 2019
- Fin de mandat: juillet 2023
- Membre indépendant du conseil d'administration
- Ville de résidence: Boucherville

Louis Dubé est titulaire d'un baccalauréat en génie mécanique de l'Université Laval et d'une licence en droit civil de l'Université d'Ottawa. Il a aussi complété une formation en gouvernance, en suivant la formation d'administrateur de sociétés certifié de l'Université Laval. S'il a toujours œuvré dans le domaine de la propriété intellectuelle et du transfert technologique, il a fait ses débuts comme avocat en litige devant la Cour fédérale et a travaillé par la suite en entreprise, au sein des services juridiques de grandes sociétés telles Bombardier, Alcan et Rio Tinto. Au cours des années, il a participé à la gestion de services juridiques et technologiques et à de grands projets, sa contribution portant sur plusieurs aspects allant de l'embauche à la supervision de personnel en passant par la formation. Il a également supervisé plusieurs dossiers de litige, d'impartition, de technologies de l'information et de développement technologique d'envergure. Impliqué au sein de plusieurs conseils d'administration, il est le président du conseil d'administration de Moisson Rive-Sud, la plus importante banque alimentaire de la Montérégie et a été élu au conseil d'administration de la société de placement Gestion FÉRIQUE à titre de membre ingénieur en avril 2019 où il est membre du comité des ressources humaines et du comité de gouvernance.



Carol A. Fitzwilliam

- **A siégé au CA du 1^{er} avril 2021 au 8 février 2022**
- Date de nomination: novembre 2006
- Fin de mandat: avril 2018
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Membre du Barreau du Québec, **Carol A. Fitzwilliam** est avocate et administratrice de sociétés. Diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université Sir George Williams, elle a pratiqué le droit de 1978 jusqu'à la création de son entreprise de recrutement juridique en 1998. Diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS.A) depuis 2005, elle est présidente des conseils d'administration du Club de vin Opimian et de Maîtres Nageurs Canada.



Céline Gamache

- Date de nomination: novembre 2015
- Fin de mandat: avril 2024
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Beaconsfield

Céline Gamache détient un baccalauréat en relations industrielles de l'Université de Montréal et un MBA en marketing et affaires internationales de HEC Montréal. De 2014 à 2021, elle est présidente de l'Association des fabricants de bardeaux d'asphalte du Canada. Jusqu'à tout récemment, elle était directrice des services de consultation chez Prud'homme Groupe-conseil et notamment responsable de la recherche de talents, particulièrement pour les postes de direction et de supervision, dans les domaines de la gestion, de la production, de l'ingénierie et des TI. Elle y était également active en coaching de cadres et en transition de carrière. Elle a occupé le poste de vice-présidente marketing chez Sodisco-Howden, distributeur national de matériaux. Elle a aussi assumé les postes de directrice en marketing et de directrice en ressources humaines chez Matériaux de construction BP Canada. Son expertise inclut les différents champs de spécialités des ressources humaines et du marketing mix pour les marchés canadien et américain.



Josée Gravel

- Date de nomination: juillet 2019
- Fin de mandat: juillet 2023
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Josée Gravel est administratrice de sociétés et avocate spécialisée en gouvernance d'entreprises. Antérieurement, elle a œuvré successivement comme vice-présidente et chef de contentieux pour l'entreprise canadienne de services financiers GE Capital, ainsi que pour la société d'État fédérale Exportation et développement Canada (EDC). Au sein de ces organisations vouées à la croissance des entreprises canadiennes et à leur rayonnement à l'étranger, elle a acquis une vaste expérience en gestion de risques, performance opérationnelle et planification stratégique. Au début de sa carrière, elle a pratiqué le droit bancaire et immobilier au sein d'un cabinet d'avocats national. M^{me} Gravel est diplômée de l'Institut des administrateurs de sociétés et de l'Université McGill (BCL et MBA), et membre du Barreau du Québec. Elle siège également au conseil d'administration de l'Association des propriétaires de Valdurn Limitée.



Yves Lalumière

- Date de nomination: décembre 2013
- Fin de mandat: août 2022
- Ville de résidence: Boucherville

Yves Lalumière est président-directeur général de l'Office des congrès et du tourisme du grand Montréal depuis 2013. Œuvrant au sein de l'industrie touristique depuis 1986, il est détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a occupé des fonctions de direction chez American Express pendant près de 20 ans, dans les domaines du voyage d'affaires, de la négociation d'ententes aériennes et du compte du gouvernement du Canada. En 2006, il s'est joint à Transat Distribution Canada comme vice-président, exploitation et développement des affaires, pour agir ensuite à titre de vice-président, réseau de distribution en 2008. En novembre 2009, il accède au poste de vice-président et directeur général de Transat Distribution Canada et, en 2011, il est nommé à la présidence de ce groupe, considéré comme le chef de file au Canada de la distribution au détail dans le domaine des voyages. Il siège au conseil d'administration de la Société des célébrations du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal, de C2 Montréal et de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec tout en étant membre du World Tourism Cities Federation. En 2016, il a été nommé Grand Ambassadeur de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal.



Lucie Rémillard

- Date de nomination: juin 2017
- Fin de mandat: juin 2021
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Sutton

Lucie Rémillard est diplômée de l'Université du Québec à Montréal et administratrice de sociétés certifiée (IAS.A) de l'Institut des administrateurs de sociétés depuis 2016. Elle a occupé des postes de haute direction au sein de grands organismes à but non lucratif au Canada, en France et aux États-Unis. Elle a été présidente-directrice générale fondatrice de United Way Tocqueville France, directrice du développement à l'Hôpital Américain de Paris et présidente-directrice générale de sa fondation à New York, présidente-directrice générale de la Fondation CHU Sainte-Justine, directrice des affaires externes à l'Institut neurologique de Montréal ainsi que directrice de la campagne Centraide du Grand Montréal. Elle a été honorée par ses pairs qui lui ont décerné le prix Carrière exceptionnelle en philanthropie, en 2016, en reconnaissance de son impact sur la communauté grâce à son leadership, sa vision et ses valeurs. Elle est présidente de LR Stratégie depuis 2011. À titre de membre de conseils d'administration, elle a contribué au développement et à la gouvernance de nombreux organismes et associations. Elle préside le conseil d'administration de NOVAlex et siège également au sein du CA du journal *Le Devoir* et de Tremplin Santé.



Lisa Swiderski

- Date de nomination: février 2022
- Fin de mandat: février 2026
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

À titre de première vice-présidente, solutions aux particuliers et stratégie de distribution pour la Banque Nationale du Canada, **Lisa Swiderski** est responsable de l'établissement et de la mise en œuvre de stratégies commerciales pour le secteur particulier. Elle possède plus de 25 ans d'expérience dans le secteur des services financiers et a occupé plusieurs postes de niveau exécutif dans des domaines variés, tels que la finance, les opérations et la gestion de risques. Forte d'une expérience en gouvernance extrêmement diversifiée, Lisa Swiderski est actuellement membre du conseil d'administration d'Interac, membre de son comité d'audit et finance, et présidente de son comité des ressources humaines. Parallèlement à cette implication, elle est membre du conseil consultatif canadien de MasterCard, administratrice des Banques Alimentaires du Québec et présidente de son comité d'infrastructures depuis 2017. Par le passé, M^{me} Swiderski a été administratrice et trésorière du Théâtre Denise-Pelletier et coprésidente des soirées-bénéfice de l'organisme 2014 à 2016. Elle a agi comme administratrice et trésorière pour la Fondation François-Michelle et s'est investie comme administratrice pour la Fondation Berthiaume du Tremblay, une fondation dédiée au bien-être des personnes âgées. Enfin, elle s'implique activement dans divers programmes de mentorat pour les jeunes professionnels. Lisa Swiderski est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de HEC Montréal. Elle détient également le titre de comptable professionnelle agréée, CPA, CA.



Annie Tremblay

- Date de nomination: novembre 2015
- Fin de mandat: avril 2024
- Membre indépendante du conseil d'administration
- Ville de résidence: Montréal

Annie Tremblay est présidente de la firme ESSENCE conseil stratégique. Elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, diplômée de HEC Montréal et du Collège des administrateurs de sociétés (ASC). Elle accompagne les organisations dans la gestion de la performance stratégique par les tableaux de bord. Ses expériences au sein d'EY, ses mandats en consultation, l'animation de séminaires à l'École des dirigeants de HEC Montréal et son engagement comme membre de la direction en gestion financière et de la performance à la Financière Banque Nationale et à Téléglobe Canada lui ont permis de bien comprendre la dynamique opérationnelle et de gouvernance des sociétés.

Les comités du conseil d'administration

Conformément à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, les membres du conseil ont également siégé au sein de quatre (4) comités : le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines, le comité d'audit et le comité des TI et de l'innovation. Tous les comités disposent, en vue de l'accomplissement de leurs fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, notamment en ce qui concerne le recours à des experts externes.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Composition : Josée Gravel, présidente, et Sofiane Benyouci

Mandat : Selon la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'élaborer des règles de gouvernance et un code d'éthique qui s'appliquent aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et aux employés pour la conduite des affaires de la Société. Il établit les profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration ainsi que les critères d'évaluation des membres et du fonctionnement du conseil.

ACTIVITÉS

Pour l'année 2021-2022, le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni à trois (3) reprises, comme suit :

- 51^e réunion – 20 mai 2021
- 52^e réunion – 9 septembre 2021
- 53^e réunion – 25 novembre 2021

Dans le cadre de ces réunions, le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé au conseil d'administration :

- d'approuver le profil de compétences des membres du conseil;
- d'approuver la recommandation de la nomination de Lisa Swiderski comme administratrice en remplacement de Carol A. Fitzwilliam dont le mandat était échu.

Par ailleurs, le comité a assuré le suivi des dossiers suivants :

Formation aux membres

- Élaboration de l'offre et le déploiement de formations adaptées aux besoins des membres du conseil d'administration

Mandats des membres

- Processus de recrutement et de nomination d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration de la Société en respectant le profil de compétences
- Mise en œuvre du programme d'accueil et d'intégration d'un nouveau membre

Composition des comités

- Changements en regard à la composition des comités

Opération

- Préparation du rapport annuel 2020-2021

Éthique

- Plaintes liées à l'éthique et mécanismes en place pour assurer le fonctionnement optimal du processus de divulgation
- Tableau de bord des communications du code d'éthique au personnel, des mécanismes de dénonciation et de son adhésion

Autres

- Litiges en cours
- Demandes d'accès à l'information

Le comité a également analysé les dossiers suivants:

Évaluation des membres, du conseil et de ses comités

- Critères d'évaluation des membres du conseil et de ses comités et échéancier de l'exercice annuel d'évaluation des membres
- Résultats de l'évaluation des membres, du conseil et de ses comités pour 2021 et présentation des résultats au conseil d'administration
- Changements à venir à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*

De plus, le comité a préparé le bilan de ses activités pour 2020–2021 et planifié ses réunions à venir en 2022.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Composition: Céline Gamache, présidente, Louis Dubé et Lucie Rémillard

Mandat: La *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* confère au comité des ressources humaines comme principales responsabilités de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines, d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du président-directeur général et de contribuer à la sélection des dirigeants.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2021–2022, le comité des ressources humaines a tenu quatre (4) réunions statutaires, comme suit:

- 64^e réunion – 6 avril 2021
- 65^e réunion – 18 mai 2021
- 66^e réunion – 14 septembre 2021
- 67^e réunion – 10 mars 2022

Le comité des ressources humaines a également tenu six (6) réunions à huis clos, comme suit:

- 21 avril 2021
- 27 mai 2021
- 15 juin 2021
- 12 octobre 2021
- 29 novembre 2021
- 28 février 2022

Dans le cadre de ses responsabilités, le comité des ressources humaines a recommandé au conseil d'administration d'approuver:

- le budget des effectifs pour l'exercice financier 2021–2022 et de la masse salariale correspondante;
- la reclassification d'un poste de directeur à vice-président;
- la nomination de la directrice talent et culture;
- les modifications apportées à la politique de télétravail.

Également, le comité a approuvé:

- la majoration des échelles salariales au 1^{er} avril 2021;
- le bilan de l'exercice d'évaluation du rendement des directeurs relevant du président-directeur général ainsi que du personnel cadre de la Société, pour 2020–2021;
- le budget de formation pour le personnel de la Société, pour 2021–2022.

Le comité a, par ailleurs, assuré le suivi concernant:

- les négociations associées au renouvellement des conventions collectives des employés réguliers et des employés à l'événement;
- les mesures reliées à la gestion du retour au travail en présentiel du personnel dans le contexte de la pandémie de COVID;
- les principaux indicateurs d'efficience concernant la gestion des ressources humaines;

- les résultats du sondage de satisfaction des employés;
- les initiatives de *coaching* et de formation pour le personnel cadre;
- l'établissement d'un plan de la relève des dirigeantes et des dirigeants de la Société.

Les dossiers suivants ont aussi été examinés par le comité:

Dotation

- Certains changements organisationnels apportés à la Direction de la gestion de l'immeuble

Opérations

- L'historique et le suivi des heures rémunérées au 31 mars 2021 pour la Société
- Le suivi des contrats de services professionnels pour l'ensemble de l'organisation

Enfin, le comité a mis sur pied un comité de sélection pour le poste de président-directeur général.

COMITÉ D'AUDIT

Composition: Annie Tremblay, présidente, Louis Dubé et Josée Gravel

Mandat: En vertu de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le comité d'audit a pour principale fonction de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils sont adéquats et efficaces. Il doit de plus s'assurer de la mise en œuvre d'un processus de gestion des risques, réviser toute activité portée à son attention qui est susceptible de nuire à la bonne situation financière de la Société, examiner les états financiers avec le vérificateur général nommé par le gouvernement et recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2021-2022, le comité d'audit s'est réuni à neuf (9) reprises, comme suit:

- 150^e réunion – 8 avril 2021
- 151^e réunion – 13 mai 2021
- 152^e réunion – 10 juin 2021
- 153^e réunion – 13 septembre 2021
- 154^e réunion – 6 octobre 2021
- 155^e réunion – 6 décembre 2021
- 156^e réunion – 6 janvier 2022
- 157^e réunion – 3 février 2022
- 158^e réunion – 21 février 2022

Dans le cadre de ces réunions, le comité d'audit a assuré trimestriellement le suivi des dossiers suivants:

Opérations et contrôle

- Avancement des travaux visant l'application des recommandations des auditeurs internes;
- Tableau de bord des risques organisationnels 2019-2023;
- Contrats de 25 000 \$ et plus pour l'exercice en cours;
- Réception du certificat de conformité trimestriel de la direction.

Finance et investissement

- Engagements financiers liés au Fonds commun TM-PCM;
- Avancement des travaux et du financement du programme de projets immobiliers de la Société;
- Programme d'optimisation des locations événementielles (POLE).

Également, le comité a examiné les dossiers suivants :

Opérations et contrôle

- Résultats financiers trimestriels, prévisions de trésorerie et indicateurs de performance de la Société;
- Tableau de suivi de la gestion des risques de corruption, de collusion et de fraude;
- Bilan des impacts d'affaires (BIA);
- Projet de politique de continuité des affaires et de gestion de crise;
- Impacts de l'application de la norme comptable (SP3410) sur les états financiers de la Société.

Par ailleurs, le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration dans ces domaines :

Opération et contrôle

- Octroi ou modification de divers contrats après avoir examiné et approuvé les résultats des appels d'offres publics ou sur invitation à cet effet;
- Approbation des états financiers au 31 mars 2021;
- Approbation des budgets d'opération et d'immobilisations pour 2021-2022;
- Approbation des prévisions budgétaires pluriannuelles de la SPCM (COF).

Politiques et directives

- Approbation des modifications à la politique de capitalisation et d'amortissement;
- Approbation des modifications à la politique de disposition d'actifs;
- Approbation des modifications à la politique d'approvisionnement écoresponsable.

De plus, pour ce qui est des opérations et de leur contrôle, le comité a :

- rencontré les représentants du Vérificateur général du Québec dans le cadre de la présentation des résultats de l'audit des états financiers au 31 mars 2021;

- été informé des développements quant à l'audit de performance du VGQ portant sur la gestion des centres de congrès du Québec et dont la Société fait l'objet;
- participé à la discussion sur l'établissement du plan triennal 2021-2024 d'audit interne (mandats, calendrier de réalisation, budget)
- approuvé le mandat d'audit interne portant sur la cybersécurité;
- tenu une rencontre de revue annuelle des risques organisationnels à laquelle participaient les présidents des différents comités;
- révisé les couvertures d'assurance de la Société pour 2021-2022;
- approuvé les comptes de dépenses du président du conseil et du président-directeur général;
- préparé le bilan des activités du comité pour 2020-2021;
- adopté le calendrier 2022 des réunions du comité.

De plus, le comité a participé à des discussions stratégiques en lien avec certains dossiers présentés par la direction.

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE L'INNOVATION

Composition : Sofiane Benyouci, président et Louis Dubé

Mandat : le comité des technologies de l'information et de l'innovation a notamment pour fonction d'assister le conseil d'administration dans ses responsabilités d'examen, de surveillance et de suivi régulier des dossiers majeurs en matière de technologies de l'information et d'innovation de la Société. Sous réserve du mandat établi par le conseil d'administration, le comité s'intéresse principalement aux liens de ces dossiers avec les priorités stratégiques, aux projets d'investissement et aux risques inhérents à l'utilisation des technologies. Par ailleurs, le comité a aussi comme responsabilité de conseiller la direction générale sur les stratégies et pratiques d'innovation visant

à développer, commercialiser et utiliser, entre autres, les technologies et solutions d'affaires qui permettent à la Société de renforcer sa position de chef de file tout en tenant compte de leur environnement et de leur impact.

ACTIVITÉS

Au cours de l'année 2021-2022, le comité des technologies de l'information et de l'innovation s'est réuni à quatre (4) reprises, comme suit:

- 3^e réunion – 8 juin 2021
- 4^e réunion – 5 octobre 2021
- 5^e réunion – 29 novembre 2021
- 6^e réunion – 28 mars 2022

Dans le cadre de ces réunions, le comité des technologies de l'information et de l'innovation a assuré le suivi des dossiers suivants:

Opération et contrôle

- Tableau de bord des risques organisationnels TI;
- Tableau de bord des incidents informatiques;
- Tableau de bord des projets TI et en innovation.

Finance et investissement

- Budget et avancement des travaux des projets TI et du maintien d'actifs des ressources informationnelles de la Société

Également, le comité a examiné dans les domaines suivants:

Technologies de l'information

- Méthodologie et outils de suivi de projets TI;
- Mandat d'audit interne portant sur la cybersécurité;
- Offre de service pour la réalisation de tests d'intrusion et accompagnement dans l'élaboration d'une politique et de documentation de processus internes;
- Mandat de diagnostic de performance et évolution de la fonction TI par la firme RCGT.

Gestion de l'innovation

- Résultats du sondage sur l'organisation innovante
- Présentation sur l'organisation et gouvernance de l'innovation au Palais
- Programme de formation sur l'innovation et création d'un langage commun dispensé par RCGT
- Présentation sur l'adéquation stratégique et opérationnelle en innovation
- Nouvelle cohorte du Lab événementiel
- Portrait de l'innovation au Palais
- Plan d'action de 18 à 24 mois du Lab événementiel
- Appel à projets de MT Lab

Finance et investissement

- Planification des investissements et des dépenses en ressources informationnelles 2022-2032 de la Société et les projets envisagés pour 2022-2023

Par ailleurs, dans le cadre du dossier opération et contrôle, le comité a adopté le calendrier 2022 de réunions.

La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités

Il y a eu, au cours de l'année financière 2021-2022, cinq (5) réunions ordinaires ainsi que dix (10) réunions extraordinaires. Le taux de présence des membres du conseil d'administration aux réunions est de 91 %.

Réunions

Nom	Conseil d'administration		Comité de gouvernance et d'éthique	Comité des ressources humaines	Comité d'audit	Comité des TI et de l'innovation
	Réunions ordinaires (5)	Réunions extra-ordinaires (10)	3 réunions	4 réunions	9 réunions	4 réunions
Josée Noiseux, présidente du CA	5	9	2	4	9	4
Luc Charbonneau ¹	5	2	—	—	—	—
Emmanuelle Legault ²	3	6	—	—	—	—
Robert Mercure ³	1	0	—	—	—	—
Sofiane Benyouci	5	9	3	—	—	4
Hubert Bolduc	4	7	—	—	—	—
Louis Dubé ⁴	4	9	—	2	9	4
Carol A. Fitzwilliam ⁵	5	7	3	—	—	—
Céline Gamache	5	9	—	4	—	—
Josée Gravel ⁶	5	10	3	—	6	—
Yves Lalumière	3	5	—	—	—	—
Lucie Rémillard	5	8	—	4	—	—
Annie Tremblay	5	10	—	—	9	—
Lisa Swiderski ⁷	0	2	—	—	—	—

1 → Nommé au poste de président-directeur général par intérim le 24 avril 2021.

2 → Nommée au poste de présidente-directrice générale le 2 août 2021.

3 → A quitté son poste de président-directeur général le 29 avril 2021.

4 → Nommé membre du comité des ressources humaines le 17 juin 2021.

5 → A fini son mandat au moment de la nomination de Lisa Swiderski.

6 → Nommée membre du comité d'audit le 17 juin 2021.

7 → Nommée au poste d'administratrice du CA le 9 février 2022.

La rémunération des administrateurs

Les membres du conseil, autres que le président-directeur général, n'ont reçu aucune rémunération pour les services qu'ils ont rendus à la Société dans le cadre de leur fonction d'administrateur.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

La Société possède un code d'éthique et de déontologie que doivent respecter les membres de son conseil.

Aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue au cours de l'année.

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codeethique.

Honoraires d'audit

En vertu de sa loi constitutive, les livres et comptes de la Société doivent être audités annuellement par le Vérificateur général du Québec. Aucuns honoraires d'audit ne sont déboursés à cet effet.

Mesures d'étalonnage

Selon les exigences de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, à laquelle la Société est assujettie, le rapport annuel d'activités doit faire état des résultats de l'application des mesures d'étalonnage adoptées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente les résultats au 31 mars 2021 en comparaison avec ceux obtenus auprès de 21 centres de congrès au Canada, dont les principaux concurrents du Palais des congrès de Montréal.

Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2021

Mesure d'étalonnage	Moyenne canadienne	Palais des congrès de Montréal	Rang	Ratio
Superficie locative (pi ²) ¹	182 915	331 046	4/21	1,81
Revenus bruts événements (M\$) ²	2,8	1,7	11/21	0,60
Excédent d'exploitation (M\$)	-1,8	-11,8	20/20	6,54
Revenus bruts, événements au pi ²	15,58 \$	5,14 \$	17/21	0,33
Revenus, location d'espaces au pi ²	6,55 \$	2,47 \$	16/20	0,38
Autres revenus au pi ²	9,04 \$	2,67 \$	16/20	0,30
Congrès confirmés pour les cinq prochaines années	28	70	1/20	2,48
Moyenne des salaires et bénéfices versés	80 202 \$	97 102 \$	2/9	1,21

1 → Salles d'expositions, de réunions et de bals.

2 → Aux fins de comparaison, les revenus de redevances de la Société ont été remplacés par le chiffre d'affaires correspondant de chaque fournisseur.

Faits saillants

- La superficie locative du Palais des congrès est 1,8 fois supérieure à la moyenne canadienne.
- Les revenus bruts associés aux événements sont 40 % inférieurs à la moyenne.
- L'excédent d'exploitation est inférieur à la moyenne canadienne.
- Les revenus au pi² sont de 62 % à 70 % inférieurs à la moyenne canadienne, selon la catégorie.
- Le nombre de congrès confirmés pour les cinq prochaines années est 2,5 fois supérieur à la moyenne.
- La moyenne des salaires et des bénéfices versés au Palais des congrès est 21 % supérieur à la moyenne canadienne des centres de congrès ayant un traiteur en concession.

Équipe de direction au 31 mars 2022



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice
générale



Luc Charbonneau
Vice-président, développement
des affaires et des alliances
stratégiques



Christian Ruel, CPA, CMA
Vice-président aux finances
et à l'administration



**Marie-Lou
Faucher-Bruyère, CRHA**
Directrice, talent et culture



Jean Laguë, architecte
Directeur de la gestion
immobilière



Francis Lefebvre
Directeur des technologies
de l'information



Éleine Legault
Directrice des événements et
de l'expérience client



Stéphanie Lepage
Directrice du marketing et
des communications



Carle Pomerleau
Directeur des finances et de
l'approvisionnement

L'équipe de gestion au 31 mars 2022

M^e Sara Bergevin

Secrétaire corporative
et directrice adjointe des affaires juridiques

Jean-François Bourque

Chef de service, approvisionnement

Danny Champagne

Directeur adjoint, expérience client

Daniel Comer

Chef de service, aménagement, manutention
et services aux événements

Raymond Guay

Chef de service, entretien spécialisé

Simon Harris

Directeur adjoint aux opérations
événementielles

Claudia Joly

Directrice adjointe, marketing
et communications

Paul Keyrouz

Directeur adjoint, gestion de projets

Renée Langlois

Directrice adjointe, développement des affaires

Robert Lessard, CRIA

Chef de service, talent et culture

Jocelyne Mondou

Cheffe de service, ressources financières

Maryse Phaneuf

Cheffe de service, sécurité et services
aux usagers

Karine Plamondon

Cheffe de service, planification
et gestion d'événements

Danielle M. Roy

Cheffe de service, alliances stratégiques
et intelligence d'affaires

Kim St Jean

Cheffe de l'exploitation commerciale
et des stationnements

Christian Vasseur

Directeur adjoint, technologies de l'information

Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

Nom	Fonction	Salaire	Rémunération	
			Avantages ²	totale
Emmanuelle Legault ¹	Présidente-directrice générale	140 163 \$	33 157 \$	173 320 \$
Christian Ruel	Vice-président aux finances et à l'administration	174 754 \$	35 455 \$	210 209 \$
Luc Charbonneau	Vice-président, développement des affaires	152 330 \$	30 661 \$	182 991 \$
Élaine Legault	Directrice des événements et de l'expérience client	150 297 \$	29 104 \$	179 401 \$
Stéphanie Lepage	Directrice du marketing et des communications	143 425 \$	28 562 \$	171 987 \$

1 → Emmanuelle Legault est entrée en poste le 2 août 2021.

2 → Les avantages comprennent, entre autres, le paiement de vacances accumulées, le coût des assurances collectives, la quote-part de l'employeur aux régimes de retraite, l'utilisation d'un stationnement et la cotisation à une association professionnelle, s'il y a lieu.

Bonis

Aucun boni n'a été versé au cours de l'exercice 2021-2022.



Développement durable



→ Une volonté affirmée

Plus que jamais, l'année 2021-2022 aura été l'année de la mobilisation en matière de développement durable. Nombreuses sont les actions qui se sont concrétisées et qui témoignent de la volonté de la Société à aller encore plus loin dans son engagement pour se positionner clairement comme un chef de file dans le domaine.

Parmi les actions, deux se distinguent par leur effet structurant :

- la création d'un poste de chargée en gestion du développement durable, au sein de la Direction de la gestion immobilière
- la mise sur pied d'un comité en développement durable constitué d'employés des différentes directions, responsable de mener à bien les 16 différentes actions et sous-actions du Plan d'action en développement durable 2021-2022, un document de transition dans l'attente de la finalisation du prochain Plan.

→ Les employés du Palais en bénévolat à la Journée Coup de pouce

→ De nouvelles certifications

Dans le cadre de ce Plan d'action, la Société s'est notamment fixé des cibles ambitieuses dans le but d'obtenir la reconnaissance des instances émettrices des plus hautes distinctions.

En 2021-2022, la Société a obtenu les certifications suivantes :



BOMA BEST

Niveau ARGENT de cette certification nationale décernée à des immeubles aux pratiques écoresponsables concrètes.



Gouvernance au Féminin

Certification BRONZE de l'organisme La Gouvernance au Féminin, soulignant l'engagement du Palais et ses gestes concrets pour la parité au sein de ses équipes.



VÉLOSYPATHIQUE

Certification BRONZE décernée au Palais pour ses initiatives encourageant l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement vert auprès de ses employés et de ses clients.



GBAC Star

Décerné au Palais par le Global Biorisk Advisory Council, ce qui en fait le premier centre de congrès au Québec à recevoir cette accréditation sanitaire internationale.

Les actions environnementales

Contribution à la sécurité alimentaire urbaine

Cette année encore, les récoltes de légumes sur le toit du Palais ont été très bonnes; elles ont atteint un rendement total de près de 3 tonnes. Partenaire du Palais dans le projet de toit vert, AU/LAB a distribué la grande majorité des denrées au Carrefour Solidaire. Des dons de denrées d'une valeur de 13 100 \$ ont également été remis aux organismes Initium, Maison du père, Mission Old Brewery et Cuisine collective Hochelaga.

Quelques récoltes ont servi dans le cadre d'un projet de recherche sur la mise en marché de l'agriculture urbaine. Ce fut notamment le cas des plantes aromatiques (shiso, mélisse, thym, basilic, etc.), des fleurs comestibles et des piments Gorria qui ont été séchés, broyés et emballés en tant que tisanes et fines herbes. Les amateurs de plats épicés seront heureux d'apprendre que La Pimenterie a concocté une sauce piquante à partir d'ingrédients récoltés sur le toit du Palais.

Un vignoble urbain au Palais

Après de premières vendanges en 2020, l'expérience a été renouvelée avec succès cette année avec une récolte de 40 kilos de raisin.

Inauguré en 2017, le premier vignoble urbain sur toit au Canada et le premier au monde en milieu nordique voyait le jour au Palais. Fruit d'un partenariat avec Vignes en ville, ce vignoble contribue à faire avancer la recherche dans le domaine, notamment dans le cadre d'études du comportement et des avantages des vignes rustiques en milieu urbain tant en sol qu'en bac sur les toits.

Les chercheurs se penchent entre autres sur l'efficacité du verre comme paillis qui, grâce à la réverbération des rayons lumineux, procurerait un mûrissement accéléré des plants en milieu froid.

Plus de 2 800 bouteilles ont été recyclées en tant que paillis sur le toit du Palais depuis le début de cette expérience. Au total, 20 000 bouteilles ont été recyclées par Vignes en ville sur l'ensemble de ses projets entre 2017 et 2021.

L'économie d'énergie, toujours une priorité

Désormais certifié BOMA BEST niveau argent, la Société affiche fièrement cette certification qui évalue la performance énergétique et la gestion environnementale du bâtiment. Parmi les actions à ce chapitre, le remplacement d'ampoules par des ampoules DEL constitue une priorité lors de travaux d'entretien.

Des émissions de GES en baisse

Hors période pandémique, quelque 1000 tonnes de GES sont générées par les événements tenus au Palais. La réduction des activités au Palais en 2021-2022 a eu une incidence réelle sur les émissions de GES, qui n'ont atteint que 300 tonnes, en baisse significative par rapport à l'année précédente. Comme à l'habitude, le Palais a procédé à la compensation de ces émissions.

Gestion des matières résiduelles

Au cours de l'année, un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) a été élaboré, ainsi qu'une caractérisation des matières pour l'ensemble des activités de la Société. Ayant pour objectif d'aider la Société à réviser ses façons de faire, ce plan permettra aussi la mise en place des principes des 3RV (Réduire à la source, Réemployer, Recycler et Valoriser).

De plus, la collecte des matières organiques a débuté auprès des commerces de la galerie commerciale.

Les actions sociales

Réduction de la consommation de papier

Toujours parmi les priorités, les initiatives visant la réduction de la consommation de papier ont été poursuivies. À noter, en 2021-2022, l'adhésion de la Société à DocuSign, une plateforme en ligne permettant de faire signer les documents électroniquement. Plus de 2 290 feuilles de papier ont été économisées grâce à cette action.

Approvisionnement responsable

La Société a dépassé l'objectif qu'elle s'était fixé en matière d'approvisionnement responsable. En effet, 35,11 % des achats effectués en 2021-2022 contenaient un élément de développement durable, dépassant ainsi l'objectif de 30 %.

Appui à la mobilité durable

La Société est très fière d'afficher sa nouvelle certification VÉLOSYMPATHIQUE niveau bronze décernée par Vélo Québec, obtenue dès sa première année de mise en candidature. C'est ainsi qu'elle démontre son engagement réel pour le transport actif et le développement du vélo.



→ Don de livres au profit de Fondation CHU Sainte-Justine

Action Médiation

Afin de venir en aide aux personnes marginalisées et aux sans-abris qui fréquentent ses espaces, la Société adhère depuis plusieurs années au programme d'intervention psychosociale Action Médiation. Cette démarche permet d'assurer une cohabitation optimale entre les différents usagers de son édifice et donne à l'équipe du Palais la possibilité en cas de besoin de diriger les personnes démunies ou avec des problèmes de santé mentale vers des ressources adaptées.

Des livres au profit de Fondation CHU Sainte-Justine

Grâce à un don de 55 livres pour enfants de 0 à 18 ans fait par les employés du Palais, les jeunes patients du CHU Sainte-Justine ont pu se distraire pendant le temps des fêtes.

Retour de la journée Coup de pouce

L'année 2021-2022 marque le retour de la Journée Coup de pouce à laquelle ont participé 15 employés de la Société. La joyeuse équipe des bénévoles du Palais a contribué à planter 16 arbres sur le terrain de CLSC du Plateau-Mont-Royal avec l'aide de Soverdi, organisme qui se dédie entièrement à la plantation d'arbres en ville. Objectifs: densifier la forêt urbaine et offrir une meilleure qualité de vie aux Montréalais.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Conformément à l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, le Palais continue à s'affirmer en tant que chef de file de l'accessibilité grâce à la nouvelle édition de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

Reddition de comptes en matière de développement durable

Depuis l'adoption de son premier plan d'action en développement durable en 2008, la Société du Palais des congrès de Montréal a implanté plusieurs initiatives. Tout en poursuivant les actions déjà mises en œuvre, la Société entreprend des gestes innovants afin de renforcer la gouvernance du développement durable et de contribuer à une saine gestion des finances publiques.

La Société s'est appuyée sur les objectifs de son Plan d'action en développement durable 2021-2022 pour évaluer ses accomplissements.

Orientation gouvernementale 1

→ Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

OBJECTIF 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique
(activité incontournable 1)

Action 1

Mise en place d'un mécanisme interne de suivi des recommandations du rapport Chamard-Stratzer

Indicateur	% des recommandations retenues qui ont été implantées avec succès
Cible au 31 mars 2022	90 % des recommandations sont implantées au 31 mars 2022
Résultats	Cible atteinte. Les recommandations non implantées sont en ligne avec les résultats de la caractérisation.

Action 2

Entreprendre et mettre en place de la communication pour sensibiliser à la réduction de l'utilisation du plastique à usage unique par les employés du Palais

Indicateur	% d'employés ayant pris un engagement pour réduire leur utilisation de plastique à usage unique dans leur vie quotidienne
Cible au 31 mars 2022	50 % des employés au total prennent l'engagement de mettre en œuvre au moins une mesure de réduction d'ici le 31 mars 2022
Résultats	• Réalisation d'un article d'introduction sur la réduction du plastique à usage unique et de 4 capsules présentant différentes initiatives pour y arriver • Engagement de 54 employés à adopter un moyen de réduction du plastique à usage unique, dans le cadre de cette série de 4 capsules

OBJECTIF 1.1 (suite)

Action 3	
Développement d'outils de sensibilisation sur la réduction et la gestion écoresponsable pour les clients promoteurs	
Indicateurs	1. Développement d'outils de sensibilisation pour les promoteurs de salons et expositions 2. Degré d'exposition des promoteurs confirmés en 2021 aux outils
Cibles au 31 mars 2022	1. Au moins 1 outil de sensibilisation pour les promoteurs de salons et expositions développé et approuvé à l'interne d'ici le 1^{er} octobre 2021 2. 90 % des promoteurs de salons et expositions signant un contrat entre le 1^{er} octobre 2021 et le 31 mars 2022 exposés à l'outil développé
Résultats	1. Documentation de plusieurs suggestions émanant d'une réflexion menée par l'équipe. Poursuite de la réflexion dans la prochaine année dès l'arrivée de la chargée en gestion du développement durable. 2. Non atteint
Action 4	
Développement d'une approche communicationnelle didactique pour informer, sensibiliser et éduquer les usagers quant au fonctionnement des systèmes de gestion des matières recyclables et à l'importance de trier à la source	
Indicateurs	1. Déploiement de l'approche communicationnelle par la production de nouvelle signalétique 2. Degré d'efficacité de la campagne de signalétique sur le personnel du Palais
Cibles au 31 mars 2022	1. Déploiement de l'approche communicationnelle dans 1 zone du Palais sur 4 d'ici au 31 mars 2022 (4 zones ont été définies : Galerie, Tramway, Ouest et Est du Palais) 2. Moins de 25 % d'erreurs de tri des matières résiduelles dans les poubelles répertoriées dans les espaces dédiés aux employés du Palais
Résultats	1. Vidéo diffusée sur les écrans du Palais 2. Caractérisation du 23 au 30 mars 2022. Résultats en cours d'analyse dans le but de définir un plan d'action pour les années à venir.
Action 15	
Réduire les émissions brutes de GES (avant compensation) appartenant au Scope 1	
Indicateur	Quantité d'émissions de GES de l'immeuble en tonnes équivalent CO ₂ (tCO ₂ éq)
Cible au 31 mars 2022	Réduire de 10 % les émissions de GES par rapport au niveau évalué en 2009-2010
Résultats	Cible atteinte. Le nombre réduit d'événements tenus au Palais en 2021-2022 a eu pour effet de faire baisser considérablement le bilan de GES au niveau de 306 tCO ₂ éq cette année en comparaison avec le niveau de 967 tCO ₂ éq. atteint l'année précédente.

OBJECTIF 1.1 (suite)

Action 16	Favoriser des moyens de transports à faible empreinte carbone en créant des incitatifs au transport actif, collectif et électrique pour les employés
Indicateur	Détermination du % des déplacements des employés selon le mode de transport (actif, en commun, électrique, essence)
Cible au 31 mars 2022	Réalisation d'un sondage permettant d'établir un seuil plancher pouvant servir à fixer une cible pour 2022 et les années suivantes
Résultats	Cible atteinte. Modes de transport empruntés par les employés pour se rendre au travail au cours de la période précédant la pandémie: • Transport en commun 53 % • Auto solo 24 % • Cocktail de transport 10 % • Covoiturage 9 % • Vélo 5 % • Marche 0 % <i>Résultat du sondage réalisé pendant la formation sur l'écoresponsabilité au travail</i>

OBJECTIF 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les processus décisionnels, les projets et les activités (activité incontournable 2)

Action 5	Élaborer et implanter des méthodes d'aide à la décision qui tiennent compte des principes de développement durable pour l'approbation de projets
Indicateurs	1. Mise en place d'un groupe de travail pour rédiger un outil de prise en compte des principes de développement durable dans la prise de décision 2. Publication et diffusion interne de l'outil aux membres des instances décisionnelles
Cibles au 31 mars 2022	1. Mise en place du groupe de travail d'ici le 1^{er} septembre 2021 2. Outil publié et diffusé aux bonnes instances d'ici le 31 mars 2022
Résultats	1. Présentation de la grille au gestionnaire de projets et au comité de direction. Utilisation de la grille prévue dans les chartes de projets du portefeuille. Formation à venir. 2. Cible atteinte

OBJECTIF 1.2 (suite)

Action 6	Viser des résultats ou niveaux supérieurs pour les certifications existantes en développement durable en fixant des cibles plus ambitieuses ou identifier de nouvelles certifications qui soutiennent le Plan d'action en développement durable à considérer pour la période à partir de 2022
Indicateurs	1. Obtention d'un niveau supérieur pour la certification BOMA BEST 2. Obtention de la nouvelle certification Events Industry Council (EIC) Sustainable Event Standards – Venue 3. Évaluation de nouvelles certifications attestant de pratiques reconnues dans d'autres champs visés par le développement durable (décarbonisation, transport actif, santé, diversité et inclusion, etc.)
Cibles au 31 mars 2022	1. Certification au niveau argent obtenue au plus tard le 31 mars 2022 2. Certification au niveau supérieur argent obtenue au plus tard le 31 mars 2022 3. Évaluation de 2 nouvelles certifications touchant à l'un des aspects de développement durable couvert dans le Plan d'action en développement durable pour application potentielle d'ici le 31 mars 2022
Résultats	1. Obtention de la certification BOMA BEST argent 2. • Envoi de la demande de certification le 28 février 2022 • Réception des commentaires de EIC le 17 mars 2022 • En attente de la confirmation du niveau de certification 3. • Obtention de la certification GBAC Star • Obtention de la certification VÉLOSYMPATIQUE bronze de Vélo Québec • Obtention de la certification bronze de l'organisme La Gouvernance au Féminin soulignant la parité au sein des équipes
Action 7	Améliorer la structure de gouvernance interne permettant la mise en œuvre du Plan d'action en développement durable en précisant les responsabilités des personnes clés et de chaque département dans l'application du Plan, incluant une attribution claire des objectifs, des responsabilités décisionnelles, des rôles opérationnels et des responsabilités de reddition de comptes liées à ce Plan
Indicateurs	1. Production d'une structure de gouvernance interne précisant les responsabilités des individus et départements quant au Plan d'action en développement durable 2. Diffusion interne du Plan d'action en développement durable et des responsabilités s'y rattachant
Cibles au 31 mars 2022	1. Production de la structure de gouvernance et approbation par la direction générale et le conseil d'administration d'ici le 1^{er} octobre 2021 2. Diffusion à tous les employés permanents d'ici le 1^{er} novembre 2021
Résultats	1. • Création d'un poste de chargée en gestion du développement durable. • Mise en place d'un comité en développement durable comprenant un membre de chaque direction 2. • Mise à disposition du Plan d'action en développement durable sur Vecteur et sur le site Internet du Palais dès le mois de mai 2021. • Rappel sur Vecteur de l'évolution des actions du Plan d'action en développement durable

OBJECTIF 1.2 (suite)

Action 8	Systématiser les processus de collecte de données et mettre en place les outils nécessaires à une meilleure reddition de comptes en développement durable
Indicateurs	1. Révision et optimisation du processus de collecte de données liées à la reddition de comptes en développement durable 2. Mise en œuvre d'un mécanisme de sensibilisation auprès des directions et des cadres sur l'importance de la reddition de comptes et formation sur les processus optimisés 3. Degré d'efficacité des communications concernant l'optimisation du processus
Cibles au 31 mars 2022	1. Mise en œuvre de la révision et optimisation des processus existants d'ici le 1^{er} décembre 2021 2. Présentation d'une séance d'information et diffusion de 3 communications destinées aux cadres entre le 1^{er} décembre 2021 et le 31 mars 2022 3. Amélioration de l'efficacité du processus de collecte de données de 30 % ou plus par rapport à 2019, rapportée par les employés responsables de cette collecte
Résultats	1. Utilisation d'un fichier Excel pour le suivi des actions en 2021-2022 2. Cible non atteinte 3. Cible atteinte par le comité en développement durable désigné pour la mise à jour du Plan d'action en développement durable

OBJECTIF 1.4

Poursuivre le développement et la diffusion des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action 9	Sensibiliser la communauté des partenaires du Palais et sa clientèle aux enjeux de développement durable en faisant rayonner les pratiques d'exemplarité en développement durable implantées dans l'organisation
Indicateurs	1. Nombre de communications sur les pratiques exemplaires du Palais communiquées aux partenaires et à la clientèle 2. Degré de reconnaissance des partenaires et des clients des initiatives en développement durable entreprises au Palais
Cibles au 31 mars 2022	1. 10 communications via les médias sociaux, les communiqués ou les infolettres dans l'année se terminant le 31 mars 2022 2. 50 % des partenaires et des clients sondés et ayant répondu peuvent nommer au moins 3 initiatives en développement durable entreprises par le Palais
Résultats	1. Cible atteinte et dépassée: • Réalisation de 5 capsules vidéos MontréalCulteurs AU/LAB et Ville de Montréal et diffusion sur les divers médias sociaux • Coordination d'un événement au Palais pour la Fondation Matrimoine et rédaction d'un communiqué de presse • Lancement du « vendredi développement durable » sur les réseaux sociaux, un vendredi sur deux • Réalisation d'une série de vidéos AU/LAB et Capital Traiteur pour promouvoir le toit vert et l'approvisionnement local • Renouveau du partenariat de compensation avec Carbone Scol'Ere (Coop FA) • Article dans Infopresse et création de l'événement <i>L'impact social au cœur des événements</i> s'est tenu le 4 février en collaboration avec Les Cabinets (membre du Lab événementiel du Palais), Meet4Impact, et le toit vert AU/LAB. 830 inscrits • Vidéos d'Alvéole et récolte de miel pour faire la promotion des ruches installées sur le toit du Palais. Diffusion sur les réseaux sociaux. 2. Cible atteinte. Plus de 59 % des répondants connaissaient au moins 3 initiatives en développement durable du Palais

OBJECTIF 1.4 (suite)

Action 10	Instaurer un programme de formation continue sur les pratiques en matière de développement durable pour les employés
Indicateurs	1. Nombre de participants à l'atelier de mise à niveau 2. Évaluation de l'efficacité de l'atelier
Cibles au 31 mars 2022	1. Participation à l'atelier de 70 % des employés 2. 70 % des employés participant démontrent une connaissance accrue des enjeux en développement durable à la suite de l'atelier
Résultats	1. Cible partiellement atteinte • 83 employés (40 % de participation) ont assisté aux ateliers de formation qui ont eu lieu les 3, 4, 17 novembre et 9 décembre 2021 • Formation centrée sur l'écoresponsabilité au travail ayant pour objectifs: ◦ Mieux comprendre notre impact sur l'environnement ◦ Identifier les actions ◦ Démystifier les enjeux environnementaux et les bonnes pratiques concernant les matières résiduelles, l'empreinte du numérique, les gaz à effet de serre, la consommation et la mobilisation citoyenne 2. Cible atteinte. D'après le sondage effectué auprès des participants, 89 % des employés ont démontré une connaissance accrue des enjeux en développement durable (80 répondants).
Action 14	Développer une stratégie de communication axée sur la diffusion des impacts positifs générés par les événements d'affaires tenus au Palais
Indicateurs	1. Développement d'une stratégie qui priorise la communication des résultats et impacts des événements tenus au Palais 2. Fréquence de diffusion de messages clés sur l'impact des événements
Cibles au 31 mars 2022	1. Stratégie développée et approuvée d'ici le 1^{er} octobre 2021 2. Pour au moins 3 conférences futures confirmées durant l'année calendrier 2021, un article est publié à l'externe avant le 31 mars 2022 portant spécifiquement sur les impacts sociaux ou environnementaux pressentis générés par la tenue de cette conférence
Résultats	1. • Le webinaire <i>L'impact social au coeur des événements</i>, présenté en partenariat avec Formations Infopresse, a généré plus de 830 inscriptions, locales et internationales • Plus de 300 nouveaux inscrits à l'infolettre du Palais 2. Cible partiellement atteinte • Démarche est entamée auprès de la 24^e Conférence internationale sur le sida, AIDS 2022 • Élaboration en cours d'un plan de communication pour soutenir et promouvoir le congrès

OBJECTIF 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial (activité incontournable 3)

Action 12

Entretenir des partenariats visant à faire la promotion des arts et de la culture et mettant en vedette des artistes de Montréal

Indicateurs

1. Nombre de partenariats
2. Visibilité de ces partenariats
3. Efficacité dans l'atteinte des objectifs de ces partenariats

Cibles au 31 mars 2022

1. Signature de 2 ententes de partenariats avec des organisations de promotion de la culture
2. Au moins 3 articles publiés dans les médias mettant de l'avant les partenariats et le rôle de promoteur de la culture du Palais
3. Les partenariats auront permis à au moins 3 artistes montréalais de diffuser leur œuvre à travers les installations physiques ou les actifs numériques du Palais d'ici le 31 mars 2022, dont minimalement un artiste ou une artiste issu(e) de la diversité ethnoculturelle

Résultats

1. Cible atteinte et dépassée
Signature de 4 partenariats avec les organismes suivants :
 - Art Souterrain, pour la diffusion de 2 artistes visuels provenant de la communauté
 - Concert Midi pour la tenue d'un spectacle d'une artiste montréalaise le 29 septembre 2021
 - Fondation Matrimoine pour le prêt d'une salle le 23 octobre 2021 pour les événements Editathon Wikipédia et Arts & Feminism
 - Expo-Sciences, volet secondaire, finales régionales 2022, en mars 2022
2. Cible atteinte
 - Communiqué de presse sur le partenariat avec la Fondation Matrimoine
 - Communiqué de presse sur l'impact social au cœur des événements publiés sur Tourisme Express et Infopresse
 - Participation à l'initiative Créer des ponts avec Art Souterrain
 - Article sur le blog de Tourisme Montréal, au sujet du renouvellement de l'offre de Capital Traiteur
3. Cible atteinte et dépassée
 - Présentation de 5 artistes :
 - 2 artistes d'origines irano-canadienne et iranienne avec Art Souterrain
 - 1 artiste d'origine cubaine avec Concert Midi
 - 2 artistes avec la Fondation Matrimoine
 - Création de 8 balados pour l'Institut du Nouveau Monde

Orientation gouvernementale 4

→ Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

OBJECTIF 4.3

Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

Action 11

Soutenir des programmes d'intervention pour aider les personnes en situation d'itinérance à Montréal

Indicateurs	1. Maintien du partenariat avec Action Médiation 2. Degré d'atteinte des objectifs du partenariat dans le plan d'intervention d'Action Médiation
Cibles au 31 mars 2022	1. Confirmation du partenariat pour l'année 2021-2022 d'ici le 1^{er} septembre 2021 2. Évaluation conjointe réalisée par Action Médiation et le Palais démontrant l'atteinte de 80 % des objectifs souhaités par le partenariat
Résultats	1. Renouvellement du partenariat en janvier 2021 avec un renouvellement automatique prévu en janvier 2022 2. Cible atteinte

Orientation gouvernementale 6

→ Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

OBJECTIF 6.3

Mobiliser les employés et favoriser leur intégration à leurs communautés

Action 13

Soutenir et promouvoir les activités qui permettent aux employés de développer la culture de l'entraide et de s'impliquer dans leur communauté

Indicateurs	1. Développement d'un calendrier annuel d'activités d'implications communautaires 2. Nombre d'activités permettant aux employés de s'impliquer auprès de leur communauté 3. Degré d'atteinte des objectifs de ces activités sur les participants
Cibles au 31 mars 2022	1. Développement du calendrier et diffusion auprès des employés d'ici le 1^{er} septembre 2021 2. Au moins 3 activités tenues d'ici le 31 mars 2022 rassemblant un total de 75 participants 3. Sensibilisation accrue aux enjeux visés par l'activité entreprise de 85 % des participants
Résultats	1. Cible atteinte. Bien qu'un calendrier n'ait pas été produit, les activités suivantes ont été communiquées aux employés : • Journée de bénévolat avec Soverdi, 15 participants • Campagne Entraide, 9 participants • Don de livres à la Fondation CHU Sainte-Justine, 12 participants. 2. • Journée de bénévolat avec Soverdi, 15 participants • Campagne Entraide, 9 participants • Don de livres à la Fondation CHU Sainte-Justine, 12 participants 3. Cible non atteinte, le taux de sensibilisation des employés n'ayant pas été mesuré

Annexe

→ Liste des objectifs gouvernementaux non retenus

MOTIFS RELATIFS AUX OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Trois motifs permettent d'expliquer pourquoi certains objectifs gouvernementaux ne font pas partie du Plan d'action de développement durable 2015–2020 de la Société :

- A** → La mission du Palais ne permet pas de contribuer à l'atteinte de cet objectif.
- B** → Une autre action du plan contribue à l'atteinte de cet objectif.
- C** → Un autre engagement du Palais contribue à l'atteinte de cet objectif.

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1

Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectifs	Motifs
Objectif 1.3 → Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre de politiques et de mesures gouvernementales	A
Objectif 1.6 → Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie	A

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 2

Développer une économie prospère d'une façon durable – verte et responsable

Objectifs	Motifs
Objectif 2.1 → Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables	A
Objectif 2.2 → Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec	A
Objectif 2.3 → Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable	A
Objectif 2.4 → Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable	A
Objectif 2.5 → Aider les consommateurs à faire des choix responsables	A

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 3

Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

Objectifs	Motifs
Objectif 3.1 → Gérer les ressources naturelles de façon efficiente et concertée afin de soutenir la vitalité économique et de maintenir la biodiversité	A
Objectif 3.2 → Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société	A

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 4

Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectifs	Motifs
Objectif 4.1 → Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables	A
Objectif 4.2 → Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités	A

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 5

Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectifs	Motifs
Objectif 5.1 → Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie	B
Objectif 5.2 → Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires	B

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 6

Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Objectifs	Motifs
Objectif 6.1 → Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire	A
Objectif 6.2 → Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires	A
Objectif 6.4 → Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels	A

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 7

Soutenir la mobilité durable

Objectifs	Motifs
Objectif 7.1 → Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables	A
Objectif 7.2 → Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES	A

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 8

Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectifs	Motifs
Objectif 8.1 → Améliorer l'efficacité énergétique	A
Objectif 8.2 → Optimiser la production d'énergies renouvelables au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise	A
Objectif 8.3 → Favoriser l'utilisation d'énergies qui permettent de réduire les émissions de GES	A



Autres exigences légales



Politique linguistique

Conformément à la Charte de la langue française, la politique linguistique de la Société, adoptée en 2000, définit des règles qui doivent être respectées par l'ensemble du personnel. Le comité permanent de la politique linguistique de la Société veille à l'application de la politique et à la sensibilisation des employés à ce sujet.

Ce comité effectue des suivis sur divers sujets liés à l'usage du français en milieu de travail. Dans l'ensemble, la politique est très bien respectée et nos employés privilégient l'usage du français dans leurs communications.

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle ?	50 ou plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Oui
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	3
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Oui
Si oui, expliquez lesquelles :	→ Révision complète du comité → Mise à jour d'affichages du côté de l'immeuble → Discussions au comité de direction

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	Maintien de la conformité : 26 novembre 2021
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ?	Oui
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française	13 février 2019

POLITIQUE LINGUISTIQUE (suite)

Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ?

Non

Sinon, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous de tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application ?

Nous ferons des communications internes via l'intranet Vecteur. Toutes les directions sont soucieuses et veillent sur une base quotidienne à privilégier la langue française dans toutes les facettes du travail.

Durant la période, des représentants de l'Office québécois de la langue française ont effectué des visites de vérification au Palais des congrès de Montréal, à des fins de validation des mesures de francisation appliquées par notre institution.

De menus correctifs ont été requis, notamment pour des étiquettes apposées par le fabricant sur des machines et du matériel localisés dans les cuisines et dans la chaufferie du Palais. Toutes les corrections requises ont été apportées par l'équipe du Palais, puis validées par M. Alain Jeanson-Lefebvre, conseiller en francisation pour l'OQLF ayant procédé aux visites de vérification dans nos espaces.

Financement des services publics

La *Politique de financement des services publics* vise par de meilleures pratiques tarifaires à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et à assurer la transparence et la reddition de comptes du processus tarifaire.

Conformément à cette politique, les ministères et organismes sont tenus à une reddition de comptes sur la tarification des biens et des services qu'ils fournissent à la population et aux entreprises. Le tableau de la page suivante présente les renseignements exigés par la politique en vigueur.

Reddition de comptes sur la tarification

Catégories de revenus	Méthode de fixation des tarifs	Date de la dernière révision tarifaire	Mode d'indexation des tarifs
Location d'espaces	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	IPC
Redevances	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2022	Entente contractuelle
Services auxiliaires	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2019	Variable
Stationnement	Valeur marchande	1 ^{er} janvier 2022	Variable
Location de locaux	Valeur marchande	Selon le bail	IPC

Catégories de revenus	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)	% atteint	% visé
Location d'espaces	4 336 947	12 481 128	(8 144 181)	35 %	25 %
Redevances	1 162 173	4 491 183	(3 329 010)	26 %	6 %
Services auxiliaires	2 497 351	6 195 944	(3 698 593)	40 %	14 %
Stationnement	863 876	1 529 617	(665 741)	56 %	20 %
Location de locaux	1 485 184	1 163 714	321 470	128 %	109 %
Sous-total	10 345 531	25 861 586	(15 516 055)	40 %	23 %

Revenus provenant d'une autre source que la tarification	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)
Location à titre gratuit	356 710	0	356 710
Subvention du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	30 014 398	0	30 014 398
Relative aux immobilisations corporelles	7 846 200	0	7 846 200
Relative aux terrains	7 584 542	0	7 584 542
Subvention du gouvernement du Canada	0		0
Gain sur disposition de placements	0	0	0
Remboursement de taxes foncières et scolaires	0		0
Virement des contributions reportées	109 429	0	109 429
Intérêts	152 139	0	152 139
Sous-total	46 063 418	0	46 063 418

Coûts non reliés à la prestation de produits ou services	Revenus (\$)	Coûts (\$)	Niveau de financement (\$)
Perte sur location à titre gratuit	0	356 710	(356 710)
Taxes municipales et scolaires	0	9 989 435	(9 989 435)
Intérêts sur la dette	0	5 505 266	(5 505 266)
Intérêts sur marge de crédit	0	1 773	(1 773)
Maintien des actifs	0	3 102 328	(3 102 328)
Amortissement des immobilisations corporelles	0	9 968 800	(9 968 800)
Autres dépenses hors opérations	0	667 617	(667 617)
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	0	7 028	(7 028)
Sous-total	0	29 598 957	(29 598 957)

TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES	56 408 949	55 460 543	948 406
--------------------------------------	-------------------	-------------------	----------------

Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à l'article 25 de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, la Société doit produire une reddition de comptes annuelle à ce sujet.

Le tableau ci-dessous présente les renseignements exigés par la Loi en vigueur.

Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2021–2022

	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations ¹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²		s. o.	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		s. o.	
4. Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations : Parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3), identifiez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent			
• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi		s. o.	s. o.
• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie		s. o.	s. o.
• Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui		s. o.	s. o.
• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité		s. o.	s. o.
• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement		s. o.	s. o.
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment		s. o.	s. o.
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations		s. o.	
6. Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			s. o.
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé			
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³		s. o.	s. o.

1 → Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

2 → Une divulgation peut comporter plusieurs motifs. Par exemple, un divulgateur peut invoquer dans sa divulgation que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.

3 → Le transfert de renseignements au Commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, dont un corps de police et un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par le responsable du suivi est répertorié à ce point.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et*

sur la protection des renseignements personnels, la Société présente le bilan des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2021-2022.

Nombre total de demandes reçues:
→ 7 demandes

Liste de demandes traitées		
Numéro de la demande	Objet de la demande	Délai de traitement de la demande
AI_2021-2022_01	Frais pour l'aménagement du Palais des congrès de Montréal dans le cadre du projet Oasis Immersion	15 jours
AI_2021-2022_02	Traitement des membres de la haute direction (5 plus hauts dirigeants) de 2010 au 18 mai 2021	23 jours
AI_2021-2022_03	Contrats de services entre Capital Traiteur Montréal Inc. et la SPCM de 1993 au 8 juin 2021	48 jours
AI_2021-2022_04	Procès verbal du conseil d'administration traitant du renouvellement de contrat de Capital Traiteur Montréal Inc.	20 jours
AI_2021-2022_05	Correspondances par courriel et courrier entre Éline Legault (SPCM) et les représentants de Capital Traiteur de 2015 au 7 juillet 2021	16 jours
AI_2021-2022_06	Les contrats, ainsi que tous documents y afférents, entre Encore Canada et la SPCM de 2010 au 30 juillet 2021	52 jours
AI_2021-2022_07	Données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et des organismes publics	7 jours

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (suite)

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	4	0	0
21 à 30 jours	1	0	0
31 jours et plus (le cas échéant)	2	0	0
Total	7	0	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	5	0	0	s. o.
Partiellement acceptée	2	0	0	Articles 14, 21, 22 et 23 Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
Refusée (entièrement)	0	0	0	s.o.
Autres	0	0	0	s. o.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Code d'éthique et de déontologie

La Société dispose d'un code d'éthique et de déontologie qui peut être consulté en ligne au congresmtl.com/codepersonnel. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2022, aucune situation nécessitant une intervention en matière d'éthique et de déontologie n'est survenue.





États financiers au 31 mars 2022

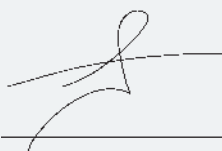


Rapport de la direction

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.



Emmanuelle Legault
Présidente-directrice générale

Montréal, le 16 juin 2022

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit, dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Christian Ruel, CPA
Vice-président aux finances et à l'administration



Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

OPINION

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

FONDEMENT DE L'OPINION

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent

influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

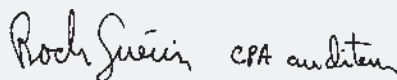
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Roch Guérin, CPA auditeur

Directeur principal d'audit

Montréal, le 16 juin 2022

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec			
Relative au fonctionnement	15 713 025 \$	30 014 398 \$	34 465 690 \$
Relative aux immobilisations corporelles (note 14)	17 186 475	7 846 200	9 716 223
Relative aux terrains		7 584 542	8 988 093
Subventions du gouvernement du Canada		—	212 425
Remboursement de taxes municipales et scolaires (note 24)		—	2 719 638
Location d'espaces	2 700 330	4 336 947	872 439
Services auxiliaires (note 3)	1 112 562	3 361 227	934 281
Location de locaux	1 300 000	1 485 184	818 832
Redevances (note 4)	237 755	1 162 173	262 359
Location à titre gratuit (note 5)		356 710	461 725
Intérêts	150 000	152 139	247 014
Virement des contributions reportées (note 15)	109 429	109 429	109 429
	38 509 576	56 408 949	59 808 148
CHARGES			
Frais d'événements (note 6)	1 490 213	4 620 859	1 494 705
Frais d'exploitation et d'administration (note 7)	26 600 873	24 994 570	24 186 763
Taxes municipales et scolaires	10 124 749	9 989 435	10 368 899
Frais financiers (note 8)	6 132 614	5 523 141	6 335 343
Amortissement des immobilisations corporelles (note 17)	10 311 986	9 968 800	10 061 274
Perte à la location à titre gratuit (note 5)		356 710	461 725
Perte à la cession d'immobilisations corporelles (note 24)		7 028	2 214 631
	54 660 435	55 460 543	55 123 340
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(16 150 859)	948 406	4 684 808
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		70 110 668	65 425 860
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		71 059 074 \$	70 110 668 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière au 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	13 366 660 \$	28 952 268 \$
Débiteurs (note 9)	1 120 736	1 530 603
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	157 733 165	168 079 524
Loyers à recevoir	38 365	46 302
Prêt (note 10)	122 987	131 971
	172 381 913	198 740 668
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 11)	18 398 961	12 187 277
Intérêts courus à payer	726 623	1 127 132
Revenus perçus d'avance	5 334 475	2 403 945
Dettes (note 13)	157 657 312	174 690 465
Subventions reportées (note 14)	102 082 752	109 928 952
Contributions reportées (note 15)	1 417 890	1 527 319
Passif au titre des sites contaminés (note 16)	599 512	—
	286 217 525	301 865 090
DETTE NETTE	(113 835 612)	(103 124 422)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	3 359 424	732 145
Frais reportés	376 246	419 347
Immobilisations corporelles (note 17)	181 159 016	172 083 598
	184 894 686	173 235 090
EXCÉDENT CUMULÉ	71 059 074 \$	70 110 668 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (note 18)

ÉVENTUALITÉS (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,


Josée Noisieux

Présidente du conseil d'administration


Annie Tremblay

Présidente du comité d'audit

État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
EXCÉDENT(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(16 150 859) \$	948 406 \$	4 684 808 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 888 500)	(19 060 266)	(10 541 872)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 311 986	9 968 800	10 061 274
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		7 028	2 214 631
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		9 020	23 850
	6 423 486	(9 075 418)	1 757 883
Acquisition de charges payées d'avance		(16 457 097)	(6 264 118)
Utilisation des charges payées d'avance		13 829 818	9 000 160
Acquisition de frais reportés		(25 000)	—
Utilisation des frais reportés		68 101	63 092
		(2 584 178)	2 799 134
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(9 727 373)	(10 711 190)	9 241 825
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(103 124 422)	(112 366 247)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(113 835 612) \$	(103 124 422) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Encaissement de subventions et contributions	47 945 299 \$	54 416 515 \$
Rentrée de fonds – clients	13 685 638	4 000 425
Sortie de fonds – fournisseurs et membres du personnel	(43 425 393)	(34 732 933)
Intérêts reçus	160 366	282 154
Intérêts versés	(5 777 546)	(6 269 589)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	12 588 364	17 696 572
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(11 012 719)	(11 688 029)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	9 020	23 850
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(11 003 699)	(11 664 179)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Encaissement de prêt	8 984	8 751
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	8 984	8 751
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt court terme contracté	3 000 000	–
Dettes contractées	–	8 000 000
Remboursement emprunt court terme	(3 000 000)	–
Dettes remboursées	(17 179 257)	(16 487 090)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(17 179 257)	(8 487 090)
(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE DE L'EXERCICE	(15 585 608)	(2 445 946)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	28 952 268	31 398 214
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	13 366 660 \$	28 952 268 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2022

1. Constitution et objets

La Société du Palais des congrès de Montréal (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée sans capital-actions par la *Loi sur la Société du Palais des congrès de Montréal* (RLRQ, chapitre S-14.1). Elle a pour mission :

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès de Montréal;
- d'exercer des activités commerciales ou autres de nature à contribuer au développement du Palais des congrès de Montréal et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* du Québec (RLRQ, chapitre 1-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5^e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est permise lorsqu'elle est cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que

de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer certains éléments, principalement la provision pour créances douteuses, la moins-value du prêt ainsi que la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

ÉTAT DES GAINS OU PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

Subventions

Les revenus de subvention sont constatés dans l'exercice au cours duquel les faits qui donnent lieu à ces revenus se sont produits, dans la mesure où lesdites subventions sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont comptabilisées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Elles sont virées aux revenus au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Contributions

Les contributions reçues qui font l'objet d'une affectation externe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de contributions reportées et sont virées aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Location à titre gratuit

Les opérations non monétaires ayant une substance commerciale sont comptabilisées à la juste valeur.

Autres

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent.

Les revenus provenant de la location d'espaces et de la prestation de services auxiliaires sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus. Toute différence entre le montant perçu et le montant constaté à titre de revenus est inscrite à l'état de la situation financière à titre de revenus perçus d'avance ou de débiteurs. Les redevances sont constatées à mesure que celles-ci deviennent gagnées en vertu des conditions contractuelles.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, le prêt, les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges à payer et frais courus, à l'exception des taxes à la consommation et des charges sociales à payer, les intérêts courus à payer et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Trésorerie

La trésorerie est composée uniquement des soldes bancaires.

Prêt

Lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie pour montrer les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette. La réduction de la valeur comptable alors constatée

est imputée aux résultats au poste « moins-value sur prêts », s'il y a lieu. Lorsque le prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme étant probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite. La provision pour moins-value est déterminée à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers. Le facteur principal dans l'établissement de la provision pour moins-value est l'historique récent en ce qui concerne le recouvrement du prêt.

PASSIFS**Provision pour vacances et maladies**

Les obligations découlant des congés de vacances et des jours de maladie dus aux employés sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ». Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque les jours de maladie non pris sont payables annuellement et que la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Avantages sociaux futurs*Régimes de retraite*

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées à la valeur courante. Le passif et la charge correspondante qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Les obligations découlant de l'allocation de transition accumulée sont comptabilisées à titre de traitement au poste « Charges à payer et frais courus ».

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations au titre de l'assainissement des sites contaminés sous la responsabilité de la Société, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la Société en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs des activités d'assainissement.

L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la Société n'actualise pas ces coûts.

ACTIFS NON FINANCIERS

En raison de leur nature, les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Frais reportés

Les frais initiaux directs encourus pour la location des espaces commerciaux sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation, établie comme suit:

Bâtiment	26 à 40 ans
Aménagements	10 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 et 10 ans
Logiciels	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours de construction ou d'agrandissement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus ou transférés sans contrepartie à une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. Services auxiliaires

	2022	2021
Stationnement	863 876 \$	264 051 \$
Accueil, vestiaire et sécurité	677 397	68 348
Plomberie et électricité	659 094	63 124
Audiovisuel	476 631	47 598
Télécommunications	284 876	93 264
Aménagement	201 164	10 495
Entretien ménager	147 908	9 005
Entreposage	—	362 675
Autres	50 281	15 721
	3 361 227 \$	934 281 \$

4. Redevances

	2022	2021
Services audiovisuels	638 968 \$	158 520 \$
Services alimentaires	228 423	20 083
Billets vendus	203 779	8 259
Autres	91 003	75 497
	1 162 173 \$	262 359 \$

5. Location à titre gratuit

La Société a loué des espaces à titre gratuit à la ville de Montréal, une entité non apparentée. Ces opérations sont effectuées en contrepartie partielle de l'expropriation, aux fins des travaux d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, de certains actifs qui leur appartenaient.

6. Frais d'événements

	2022	2021
Traitements – personnel à l'événement		
Accueil et vestiaire	1 124 952 \$	208 118 \$
Services à la clientèle	318 282	141 773
Audiovisuel	176 041	80 714
Télécommunications	143 483	59 432
Stationnement	102 615	17 836
Aménagement	1 184 499	713 482
Divers services externes	704 117	81 917
Entretien ménager	606 111	165 635
Plomberie et électricité	254 892	21 100
Sécurité	5 867	4 698
	4 620 859 \$	1 494 705 \$

7. Frais d'exploitation et d'administration

	2022	2021
Traitements et avantages sociaux	10 476 011 \$	10 949 684 \$
Entretien et réparations	5 318 619	5 999 828
Électricité et chauffage	1 492 057	920 277
Service d'entretien ménager	1 354 191	928 289
Promotion et communications	1 220 065	857 590
Services professionnels et administratifs	1 171 738	1 320 021
Service d'entretien spécialisé	1 117 378	1 326 602
Gardiennage	1 054 725	934 538
Frais de décontamination	599 512	—
Créances douteuses et irrécouvrables	524 424	189 758
Assurances et permis	468 446	392 077
Formation professionnelle	120 178	85 178
Virement des frais reportés	68 101	63 093
Loyers	9 125	—
Entreposage	—	215 857
Règlement de poursuite	—	3 971
	24 994 570 \$	24 186 763 \$

8. Frais financiers

	2022	2021
Intérêts sur les dettes	5 505 266 \$	6 314 150 \$
Autres intérêts et frais bancaires	17 875	21 193
	5 523 141 \$	6 335 343 \$

9. Débiteurs

	2022	2021
Débiteurs	1 358 019 \$	912 565 \$
Provision créances douteuses	(813 262)	(293 472)
Taxes à recevoir	470 196	680 827
Autres débiteurs	86 123	203 178
Intérêts à recevoir	2 587	10 814
Divers à recevoir	17 073	16 691
	1 120 736 \$	1 530 603 \$

10. Prêt

	2022	2021
Prêt avec une partie non liée portant intérêt au taux de 5,0 %, encaissable par versement mensuel de 2 030 \$ et échéant le 31 janvier 2028	122 987 \$	131 971 \$

Les montants des versements sur le prêt au cours des prochains exercices se détaillent comme suit:

2023	18 629 \$
2024	19 582
2025	20 577
2026	21 642
2027	22 743
2028	19 814
Total	122 987 \$

11. Charges à payer et frais courus

	2022	2021
Fournisseurs	3 367 673 \$	4 967 340 \$
Traitements	1 815 830	1 670 373
Charges sociales	858 381	879 810
Fournisseurs – immobilisations corporelles	12 088 150	4 040 603
Remboursement – clients(1)	138 353	469 163
Autres	130 574	159 988
	18 398 961 \$	12 187 277 \$

(1) Des dépôts clients relativement à des événements annulés ou reportés ont été transférés des revenus perçus d'avance aux charges à payer et frais courus car ils seront remboursés en tout ou en partie.

12. Marge de crédit et emprunts à court terme

La Société est autorisée, par décret du gouvernement du Québec, à contracter d'ici au 30 septembre 2024, des emprunts à court terme ou par voie de marge de crédit, jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 12 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels et 14 926 400 \$ pour ses projets d'investissement. Les emprunts peuvent être contractés auprès d'une institution financière ou auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec et portent intérêt à taux variable ou fixe. Au 31 mars 2022, la Société n'avait pas contracté d'emprunt.

13. Dettes

	2022	2021
Billets à payer auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec		
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 4 220 866 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2023 et par un versement de 46 111 841 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	51 925 017 \$	58 319 058 \$
Taux fixe de 3,5097 %, remboursable par versements semestriels de 1 108 830 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2023 et par un versement de 7 371 576 \$ le 1 ^{er} septembre 2023	9 145 219	10 982 128
Taux fixe de 2,130 %, remboursable par versements semestriels de 170 472 \$, jusqu'au 1 ^{er} mars 2026 et par un versement de 1 764 669 \$ le 1 ^{er} septembre 2026	2 894 686	3 166 415
Taux fixe de 2,813 %, remboursable par versements semestriels de 1 017 783 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2028	11 968 006	13 616 351
Taux fixe de 2,145 %, remboursable par versements semestriels de 3 800 597 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2029	52 246 480	—
Taux fixe de 2,655 %, remboursable par versements semestriels de 144 795 \$, jusqu'au 1 ^{er} juin 2036	3 447 440	—
Taux fixe de 3,226 %, remboursable par versements semestriels de 294 378 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2043	9 019 334	9 303 908
Taux fixe de 2,335 %, remboursable par versements semestriels de 266 670 \$, jusqu'au 1 ^{er} décembre 2044	9 398 921	9 702 521
Taux fixe de 1,934 %, remboursable par versements semestriels de 203 442 \$, jusqu'au 1 ^{er} septembre 2045	7 612 209	7 864 254
Taux fixe de 3,779 %, échu le 1 ^{er} décembre 2021	—	58 115 695
Taux fixe de 3,779 %, échu le 1 ^{er} décembre 2021	—	3 620 135
	157 657 312 \$	174 690 465 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur les dettes au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

2023	18 161 686 \$
2024	62 357 114
2025	10 023 643
2026	10 256 607
2027	11 935 789
2028 et les suivants	45 384 522
Total	158 119 361 \$

Aux fins d'assurer le remboursement en capital et intérêts des emprunts contractés en vertu des régimes d'emprunts institués par la Société, le ministère du Tourisme, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur l'un ou l'autre de ces emprunts, est autorisé à verser à la Société les sommes requises pour suppléer à leur inexécution.

14. Subventions reportées relatives aux immobilisations corporelles

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	109 928 952 \$	119 130 478 \$
Sommes obtenues de l'exercice courant	—	514 697
Virement de l'exercice	(7 846 200)	(9 716 223)
Solde à la fin de l'exercice	102 082 752 \$	109 928 952 \$

15. Contributions reportées

De tierces parties ont financièrement participé, en tout ou en partie, à l'acquisition d'immobilisations corporelles (notamment de l'équipement de cuisine et du matériel audiovisuel), à l'aménagement d'une passerelle et à la transformation d'un espace.

	2022				2021
	Bailleur	Concessionnaire	Fournisseur officiel	Total	Total
Solde au début de l'exercice	43 511 \$	1 445 863 \$	37 945 \$	1 527 319 \$	1 636 748 \$
Virement aux résultats	(21 756)	(77 880)	(9 793)	(109 429)	(109 429)
Solde à la fin de l'exercice	21 755 \$	1 367 983 \$	28 152 \$	1 417 890 \$	1 527 319 \$

16. Passif au titre des sites contaminés

La Société a comptabilisé un passif qui s'élève à 599 512 \$ (2021: - \$) au titre de l'assainissement de certains sites contaminés acquis par expropriation dans le cadre de l'agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal. Les coûts de décontamination sont basés sur une étude obtenue auprès d'une firme externe.

Aucun montant de recouvrement relatif aux travaux de décontamination des sites n'est attendu à la date des états financiers.

17. Immobilisations corporelles

	Terrain	Bâtiment	Mobilier et équipement	Aménagements	Équipement informatique	Logiciels	Total
COÛTS							
1^{er} avril 2020	37 147 891 \$	324 496 382 \$	23 752 121 \$	6 864 200 \$	10 292 727 \$	4 759 480 \$	407 312 801 \$
Acquisitions	8 988 093	—	346 290	3 613	895 339	308 537	10 541 872
Cessions	—	(3 950 615)	(211 221)	—	(786 932)	—	(4 948 768)
31 mars 2021	46 135 984 \$	320 545 767 \$	23 887 190 \$	6 867 813 \$	10 401 134 \$	5 068 017 \$	412 905 905 \$
Acquisitions	17 398 927	270 992	546 012	—	556 793	287 542	19 060 266
Cessions	—	—	(131 590)	—	(8 890)	—	(140 480)
31 mars 2022	63 534 911 \$	320 816 759 \$	24 301 612 \$	6 867 813 \$	10 949 037 \$	5 355 559 \$	431 825 691 \$
CUMUL DES AMORTISSEMENTS							
1^{er} avril 2020	— \$	194 690 220 \$	21 187 936 \$	5 188 669 \$	8 303 051 \$	4 101 444 \$	233 471 320 \$
Amortissement de l'exercice	—	8 275 348	489 040	386 980	721 145	188 761	10 061 274
Cessions	—	(1 857 272)	(205 828)	—	(647 187)	—	(2 710 287)
31 mars 2021	— \$	201 108 296 \$	21 471 148 \$	5 575 649 \$	8 377 009 \$	4 290 205 \$	240 822 307 \$
Amortissement de l'exercice	—	8 280 441	491 025	352 672	637 776	206 886	9 968 800
Cessions	—	—	(115 542)	—	(8 890)	—	(124 432)
31 mars 2022	— \$	209 388 737 \$	21 846 631 \$	5 928 321 \$	9 005 895 \$	4 497 091 \$	250 666 675 \$
VALEUR NETTE COMPTABLE							
31 mars 2021	46 135 984 \$	119 437 471 \$	2 416 042 \$	1 292 164 \$	2 024 125 \$	777 812 \$	172 083 598 \$
31 mars 2022	63 534 911 \$	111 428 022 \$	2 454 981 \$	939 492 \$	1 943 142 \$	858 468 \$	181 159 016 \$

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais. Au cours de l'année, la Société a enregistré des indemnités et des frais accessoires d'une valeur de 17 398 927 \$ (2021: 8 988 093 \$). Ces montants sont présentés à titre d'acquisition dans la rubrique « terrain ».

Les projets en cours inclus au tableau ci-dessus se rapportent à la bâtisse d'une valeur de 270 992 \$ (2021: 0 \$), à du mobilier et équipement d'une valeur de 354 283 \$ (2021: 22 847 \$), à de l'aménagement d'une valeur de 6 480 \$ (2021: 6 480 \$), à de l'équipement informatique d'une valeur de 83 989 \$ (2021: 0 \$) et à du logiciel informatique d'une valeur de 49 531 \$ (2021: 152 163 \$). Ils n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.

18. Obligations contractuelles et droits contractuels

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société est engagée dans des contrats à long terme pour son exploitation, dont la majorité a pour objet des services d'entretien ménager, de sécurité, de manutention, d'entretien spécialisé et de maintien d'actifs. Ils viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2025.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 18 854 446 \$ (2021: 17 484 238 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2023	14 978 969 \$
2024	3 510 516
2025	364 961
Total	18 854 446 \$

De plus, la Société a une entente de collaboration et de partenariat avec Tourisme Montréal échéant le 31 décembre 2024 selon laquelle elle contribue financièrement à un programme visant à améliorer la position concurrentielle de Montréal sur les marchés internationaux et américains. En date du 31 mars 2022, la Société s'est engagée à verser des sommes qui totalisent 201 890 \$ (2021: 144 576 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2023	74 025 \$
2024	57 094
2025	22 771
2026	48 000
Total	201 890 \$

DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différentes ententes de location de salles et d'espaces commerciaux en vertu desquelles elle recevra des sommes qui s'échelonneront jusqu'en 2039. De nouveau cette année, les droits contractuels ont été ajustés afin de considérer le report et l'annulation d'événements résultant de la pandémie du COVID-19 en date d'approbation des états financiers.

Les paiements minimaux futurs en vertu de ces contrats totalisent 19 709 706 \$ (2021: 17 622 733 \$) et s'établissent comme suit pour les prochains exercices:

2023	6 637 079 \$
2024	6 774 139
2025	3 106 319
2026	775 920
2027	687 808
2028 et les suivants	1 728 441
Total	19 709 706 \$

La Société a aussi conclu des ententes avec des partenaires commerciaux pour leur permettre d'offrir leurs services à sa clientèle moyennant le paiement de redevances établies à un certain pourcentage du chiffre d'affaires ainsi généré. Elles viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2026.

19. Éventualités

À la suite de l'acquisition par expropriation de terrains limitrophes à l'est de la Société, cette dernière fait face à une requête d'indemnisation déposée auprès du Tribunal administratif du Québec par un des propriétaires impactés. Des provisions ont été comptabilisées en fin d'exercice avec l'information disponible à la date d'approbation des états financiers.

Diverses autres réclamations et poursuites judiciaires entamées, par ou contre la Société, sont en cours. La direction est d'avis que leur dénouement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec celles-ci.

20. Avantages sociaux futurs

RÉGIMES DE RETRAITE

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, reste inchangé à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, la Société a estimé un montant de compensations à 6,00% de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021: 6,00%). Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 823 697 \$ (2021: 782 785 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

PROVISION POUR ALLOCATION DE TRANSITION

L'allocation de transition est payable au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois ex-céder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

	2022	2021
Solde au début	— \$	35 563 \$
Radiation au cours de l'exercice	—	(35 563)
Charge nette de l'exercice	14 664	—
Solde à la fin	14 664 \$	— \$

21. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de la Société.

TRANSACTIONS AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DU QUÉBEC

En prévision d'un agrandissement potentiel du Palais des congrès de Montréal, le gouvernement du Québec a adopté en février 2017 un décret autorisant le ministère des Transports à acquérir par expropriation, pour le compte de la Société, des terrains limitrophes situés à l'est du Palais.

Un montant de 88 \$ (2021: 7 628 \$) a été comptabilisé aux coûts des terrains relativement aux services rendus dans le cadre de ces expropriations.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a conclu d'autres opérations avec des apparentés, mais elles ont été effectuées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

22. Incidences financières de la COVID-19

La pandémie de COVID-19 a eu des effets importants durant l'année finissant le 31 mars 2022, alors que les nombreuses mesures sanitaires décrétées par le gouvernement du Québec ont réduit significativement la capacité de la Société à réaliser sa mission d'accueil d'événements d'affaires.

Encore cette année, la Société a dû modifier ses activités, annuler ou reporter certains événements jusqu'à la conclusion de son exercice financier, le 31 mars 2022.

Au cours de la prochaine année, la Société entend optimiser son niveau d'activités en fonction de la fin des mesures sanitaires locales, de l'augmentation des voyages internationaux et de la reprise graduelle du tourisme d'affaires. La Société anticipe une hausse croissante de ses revenus autonomes au cours du prochain exercice.

23. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en limiter les impacts.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une perte survienne en raison du manquement d'un tiers à ses obligations. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière. Les principaux risques de crédit pour la Société sont liés à la trésorerie, au prêt et aux débiteurs.

Trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant qu'elle est investie auprès d'institutions financières réputées.

Prêt

Le solde du prêt présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit. À la date de préparation des états financiers, la Société estime toujours pouvoir récupérer la totalité du prêt.

Débiteurs

La direction estime que les concentrations de risque de crédit relativement aux débiteurs sont limitées en raison de la diversité de leur provenance.

Le classement chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, se détaille comme suit au 31 mars :

	2022	2021
Moins de 31 jours suivant la date de facturation	345 833 \$	251 922 \$
De 31 à 60 jours suivant la date de facturation	309 577	298 365
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	63 289	28 106
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	731 457	367 391
	1 450 156	945 784
Provision pour créances douteuses	(813 262)	(293 472)
Autres débiteurs	13 647	197 464
	650 541 \$	849 776 \$

La Société doit faire des estimations en ce qui a trait à la provision pour créances douteuses. La direction considère le type de clients, le secteur d'activité auquel ils appartiennent, l'historique de paiement et les raisons pour lesquelles les comptes sont en souffrance afin de déterminer la provision.

Le tableau suivant présente les mouvements de l'exercice liés à la provision pour créances douteuses :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	293 472 \$	152 206 \$
Charge	524 424	185 408
Recouvrement et radiation de créances provisionnées	(4 634)	(44 142)
Solde à la fin de l'exercice	813 262 \$	293 472 \$

La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est essentiellement réduit au minimum puisque ce poste est constitué de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement qui jouit d'une bonne notation de crédit. La réception de ces sommes se fait tout au long de l'exercice financier de la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou d'honorer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

La Société finance ses activités de fonctionnement ainsi que l'acquisition et l'amélioration de ses immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant des subventions et de ses activités d'exploitation. La Société satisfait ses besoins en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de charges, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. De nouveau cette année, les nombreuses vagues de la pandémie de COVID-19, ainsi que la reprise partielle des activités événementielles exposent la Société au risque de liquidité au cours du prochain exercice. Afin de gérer ce risque, la Société travaille de concert avec le ministère du Tourisme et le Secrétariat du Conseil du trésor un calendrier de versement de la subvention 2022-2023.

Pour l'année 2021-2022, le ministère du Tourisme a comblé le manque de liquidité par une subvention de fonctionnement additionnelle.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêt et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

2022						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 4 ans	De 4 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus		
Charges à payer et frais courus	17 408 361 \$	63 257 \$	42 472 \$	14 347 \$	17 528 437 \$	17 528 437 \$
Dettes et intérêts courus	22 455 664	77 075 963	25 016 271	51 649 371	176 197 269	158 383 935
	39 864 025 \$	77 139 220 \$	25 058 743 \$	51 663 718 \$	193 725 706 \$	175 912 372 \$

2021						
	Échéance				Total des flux de trésorerie contractuels	Valeur comptable
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 4 ans	De 4 ans à moins de 5 ans	5 ans et plus		
Charges à payer et frais courus	11 217 169 \$	35 932 \$	31 048 \$	23 318 \$	11 307 467 \$	11 307 467 \$
Dettes et intérêts courus	78 618 997	71 953 785	7 810 977	35 224 486	193 608 245	175 817 597
	89 836 166 \$	71 989 717 \$	7 842 025 \$	35 247 804 \$	204 915 712 \$	187 125 064 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix sur le marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie porte intérêt à taux variable. Si les taux d'intérêt pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 avaient été inférieurs ou supérieurs à 50 points de base, toutes les autres variables étant demeurées constantes, les revenus d'intérêt pour la même période auraient varié de 104 851 \$ (2021 : 150 631 \$).

Les emprunts de la Société portent intérêt à des taux fixes ou variables et sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec. La Société juge qu'une variation du taux d'intérêt n'aurait pas d'impact important, car les emprunts réalisés pour ces besoins opérationnels seront limités et contractés uniquement pour pallier l'attente de réception des subventions autorisées. Quant aux emprunts contractés pour ces besoins en investissements, les intérêts seront entièrement remboursés par le gouvernement du Québec.

Le prêt et la dette à long terme portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auquel est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

24. Cession en faveur de la Société de Transport de Montréal

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la Société a cédé à la Société de Transport de Montréal les 7^e et 8^e étages et l'aire de livraison (comprendant l'ascenseur de service) situés à l'intérieur du 159 St-Antoine Ouest le tout sans contrepartie monétaire. Cette cession a entraîné la décomptabilisation de la valeur nette de l'immobilisation cédée de 2 093 343 \$ ce qui a engendré une perte d'un montant équivalent, comptabilisée au poste « Perte à la cession d'immobilisations corporelles » à l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

En retour, la Société de Transport de Montréal a remboursé les taxes foncières et scolaires au montant de 2 719 638 \$ attribuables à l'immeuble depuis le 1^{er} janvier 2007, date à laquelle l'immeuble est devenu taxable, au 24 novembre 2020.

25. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2021 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.

Index des tableaux et des graphiques

FAITS SAILLANTS 2021-2022

- 7 → Faits saillants 2021-2022
- 8 → Événements tenus en 2021-2022
- 8 → Total des événements de 2017-2018 à 2021-2022
- 8 → Total du nombre de participants de 2017-2018 à 2021-2022
- 8 → Répartition du nombre total de participants par marché en 2021-2022
- 8 → Répartition des événements par marché en 2021-2022
- 8 → Répartition des revenus événementiels par marché en 2021-2022
- 9 → Total des revenus autonomes de 2017-2018 à 2021-2022
- 9 → Total des revenus autonomes au pi² de 2017-2018 à 2021-2022
- 9 → Répartition des revenus autonomes par marché en 2021-2022
- 9 → Retombées économiques de 2017-2018 à 2021-2022
- 9 → Nombre total de nuitées de 2017-2018 à 2021-2022
- 9 → Ententes conclues en 2021-2022

SUIVI DU PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

- 40 → Enjeu 1
- 44 → Enjeu 2

UTILISATION DES RESSOURCES

- 50 → Portrait de l'effectif
 - L'effectif en poste au 31 mars 2022
 - Taux de départs volontaires (taux de roulement) du personnel régulier
- 51 → Formation et perfectionnement du personnel
 - Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité
 - Évolution des dépenses en formation
 - Jours de formation selon les catégories d'emploi
- 52 → Gestion et contrôle des effectifs et renseignements relatifs aux contrats de service
 - Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

- 53 → Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022
- 54 → Ressources informationnelles
 - Coûts prévus et coûts réels des ressources informationnelles en 2021-2022
 - Liste et état d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

GOUVERNANCE

- 70 → La présence des administrateurs aux réunions du conseil et de ses comités
- 71 → Résultats des mesures d'étalonnage de la Société au 31 mars 2021
- 73 → Les cinq plus hauts salariés et membres de la direction

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 78 → Reddition de comptes en matière de développement durable

AUTRES EXIGENCES LÉGALES

- 89 → Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration
 - Comité permanent et mandataire
 - Statut de la politique linguistique institutionnelle
 - Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle
- 91 → Reddition de comptes sur la tarification
- 92 → Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics
- 93 → Accès aux documents et protection des renseignements personnels
 - Nombre total de demandes reçues
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais
 - Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues
 - Mesures d'accommodement et avis de révision

ÉTATS FINANCIERS

- 101 → État des résultats et de l'exoédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2022
- 102 → État de la situation financière au 31 mars 2022
- 103 → État de la variation de la dette nette de l'exercice clos le 31 mars 2022
- 104 → État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2022

Palais des congrès de Montréal

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Administration

159, rue Saint-Antoine Ouest, 9^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2 Canada

Tél.: 514 871-8122

Tél. sans frais: 1 800 268-8122

Téléc.: 514 871-3188

info@congresmtl.com
congresmtl.com

Rapport annuel 2021-2022

Dépôt légal, 3^e trimestre 2022

Bibliothèque nationale du Québec

978-2-550-92227-8

Direction du marketing et des communications

Rédaction, révision et design: Samarkand

Photos: Palais des congrès de Montréal,

Antoine Saito, Caroline Bergeron, Josée

Lecompte, Eva Blue, Claude Dolbec et

Alexandre Choquette – Tourisme Montréal

Imprimé au Canada





